

SEMINAIRE EMAS

Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation

30 mai 2023, Angers

QUE CONTIENT CE DIAPORAMA ?

Le 30 mai 2023, le CREA I Pays de la Loire a organisé un séminaire EMAS à la demande de l'ARS. Le séminaire a rassemblé une quarantaine de professionnels d'EMAS, de représentants de l'Enseignement public, privé et agricole.

Ce diaporama contient les supports projetés lors de la matinée ainsi qu'un compte-rendu des échanges du matin et de l'après-midi.

DIAPO 6 à 11 : Compte-rendu des échanges du matin

DIAPO 12 à 43 : Support projeté sur l'étude des EMAS en Pays de la Loire (CREAI PDL)

DIAPO 44 à 61 : Support projeté sur l'étude des EMAS en Nouvelle Aquitaine (CREAI Nouvelle Aquitaine)

DIAPO 62 à 72 : Compte-rendu des ateliers de l'après-midi sur le bilan partagé des EMAS

DIAPO 73 à 75 : Vos retours sur le séminaire (questionnaire en ligne)

9h40 à 10h : Intervention de M. Benjamin Meyer, responsable du département Parcours des Personnes en situation de Handicap, ARS Pays de la Loire (visio)

10h à 10h20 : Intervention de M. Benoît Forestier, IEN-ASH du Maine et Loire, Education nationale

10h20 à 11h : Présentation des résultats de l'étude sur les EMAS en Pays de la Loire, par Sara Painter, chargée d'étude CREA I Pays de la Loire

11h à 11h15 : pause

11h15 à 12h : Présentation des résultats de l'étude sur les EMAS en Nouvelle Aquitaine, par Bénédicte Marabet, responsable du pôle Etudes et observation du CREA I Nouvelle Aquitaine (visio)

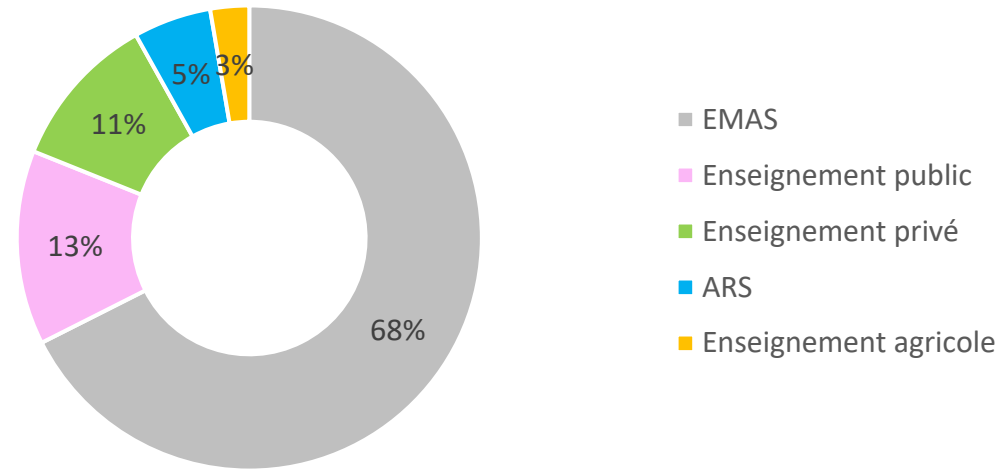
12h à 12h30 : Echanges

12h30 à 14h : repas

14h à 16h : Ateliers Bilan partagé des EMAS en salle Eaux Vives (*sans pastille jaune*) et Rose Virginie (*avec pastille jaune*)

16h à 16h30 : Clôture collective de la journée en salle Eaux Vives

37 participants



12 EMAS (25 participants)

11 professionnels de terrain (ergo, éduc spé, psychologue...)
7 Directeurs / Directeurs adjoints
7 chefs de service / responsables

5 représentants de l'Enseignement public : IEN-ASH et Pôle Appui départemental (49), conseillères pédagogiques (85)

4 représentants de l'Enseignement privé : chargés de mission Education inclusive

2 représentants de l'ARS

1 représentant de l'Enseignement agricole : DRAAF

9h40 à 10h :

Intervention de M. **Benjamin Meyer**,
responsable du département
Parcours des Personnes en situation
de Handicap,
ARS Pays de la Loire



10h à 10h20 :

Intervention de M. **Benoît Forestier**,
IEN-ASH du Maine et Loire,
Education nationale



direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire

Compte-rendu des échanges du matin



Intervention de M. Benjamin Meyer, responsable du département Parcours des Personnes en situation de Handicap, ARS Pays de la Loire

M. Meyer insiste sur l'importance à se retrouver pour échanger sur les défis de l'école inclusive et construire ensemble les réponses pour relever ces défis.

Le partenariat entre l'Education nationale et le secteur médico-social, qui accompagne le virage inclusif, est essentiel, dans un contexte de passage en dispositifs, avec l'importance de continuer à proposer des réponses souples.

Une ligne de crédits pour l'école inclusive va être dégagée dans le cadre de la nouvelle campagne 2023 pour la région.

Une réflexion doit être également menée sur la géographie, sur la territorialisation de l'action, en vue de rendre les réponses les plus efficaces possibles.

Compte-rendu des échanges du matin



Intervention de M. Benoît Forestier, IEN-ASH du Maine et Loire

Retours très positifs par les équipes pédagogiques sur l'intervention des EMAS, qui permet de faire changer les choses. Constat d'une baisse des situations complexes rapportées, rôle essentiel de prévention de ces EMAS, même si les saisines sont parfois trop tardives.

Augmentation constante du nombre de saisines constatée partout, surtout pour le premier degré.

Rôle important des EMAS auprès des AESH mais quid du rôle des enseignants dans la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers à partir du moment où l'AESH devient la référence de l'élève en situation de handicap ? Point de vigilance à avoir.

Un partenariat, une acculturation qui s'affine entre l'Education nationale et le secteur médico-social, deux mondes qui travaillaient en parallèle mais avec les EMAS, le médico-social entre directement dans l'école.

Focus sur le fonctionnement de l'EMAS 1^{er} degré dans le Maine et Loire, adossée au Pôle d'Appui Départemental => Dans le Maine et Loire, lien fort entre le médico-social et le SDEI (Service Départemental de l'Ecole Inclusive), dont les personnes ressources travaillent en étroite collaboration avec l'EMAS 1^{er} degré, de façon à préparer ensemble les interventions. Cela peut permettre d'entrer plus facilement dans les écoles. Pour le second degré, il n'y a pas cette étape, cet intermédiaire qui peut faciliter l'entrée dans les établissements.

Nécessité d'une coordination plurielle. Exemple du lien SDEI et EMAS dans le 49. L'Education nationale (personnel de direction, chefs d'établissement) doit accompagner les EMAS, les aider à rentrer plus facilement dans les écoles. Dans le 49, l'EN utilise les pôles ressources de circonscription, qui sont pilotés par l'IEN de circonscription, qui permettent de faire remonter les besoins des écoles, qui sont ensuite remontés au SDEI et ensuite travaillés avec les EMAS.

Les IEN ASH ont un rôle important à jouer pour accompagner les EMAS et travailler avec elles, dans l'intérêt des élèves.

Nécessité de formaliser les missions. Les EMAS viennent travailler en soutien des équipes et parfois c'est compliqué. La formalisation des missions, le rappel régulier et constant des missions de chacun, le dialogue sont très importants. Les plaquettes, les sites web ne suffisent pas. Il faut travailler à ce que les établissements scolaires identifient mieux les EMAS.

Importance de l'appropriation et la reconnaissance des compétences de chacun = il y a beaucoup de bénéfice, dans l'intérêt des élèves, à faire se croiser les regards de professionnels différents. Il est aussi important d'accompagner les professionnels des EMAS pour qu'ils appréhendent mieux le fonctionnement de l'Education nationale.

Compte-rendu des échanges du matin



Echanges entre participants : *le contenu des échanges a été synthétisé par thèmes*

Sur la co-intervention, sur l'importance d'associer des personnes « clefs » : infirmière, médecin scolaire, CPE, chef d'établissement, pôle Santé Social, psychologue scolaire, RASED, vie scolaire... = partenaires clefs à associer pour que cela fonctionne. Ces professionnels de l'Education nationale ont des compétences et une expérience fine du fonctionnement de l'institution, en plus de leur expertise en matière de pédagogie et de climat scolaire. Le partage de culture doit être réciproque et il faut s'appuyer sur les expertises de chacun.

Importance de pouvoir fabriquer ensemble, ce n'est pas l'EMAS qui vient faire ses préconisations de manière ascendante. Sinon c'est contre-productif.

Importance de pouvoir concerner des personnes relais en interne, même si elles ne se sentent pas toujours concernées (ex : un enseignant qui n'a l'élève qu'une heure par semaine, qui n'a pas de difficulté particulière avec l'élève mais qui détient sans le savoir une expertise justement sur cet élève). C'est difficile mais c'est nécessaire pour que l'intervention fonctionne.

Le lien entre le médico-social et l'Education nationale ne se décrète pas, il se construit. C'est quelque chose qu'il faut prendre le temps d'approcher, de déconstruire et reconstruire. Mais cela pose la question fondamentale de la légitimité : pour pouvoir prendre ce temps de la construction, il faut que les EMAS soient légitimées et donc avoir plusieurs points d'ancrage. C'est un travail au long cours, avec des points d'appui différents, des points d'expertise différents, que ce soit au sein de l'EN ou du MS. Et petit à petit on fait langage commun.

Le fait de faire binôme, d'intervenir de manière complémentaire, permet de faire monter en compétence les personnels en interne de l'Education nationale. On peut imaginer tous les binômes possibles : avec l'enseignant ressource, le RASED, psychologue scolaire, infirmière...

Sur le travail d'équipe avec l'exemple du Pôle d'Appui Départemental (PAD 49) / EMAS 1^{er} degré : en Maine et Loire, l'EMAS 1^{er} degré est adossée au Pôle d'Appui départemental. Construction de binômes professionnels du médico-social (EMAS) + enseignants ressources du pôle d'appui départemental (Education Nationale) = cela facilite grandement les interventions. Analyse de pratiques communes mise en place. Les enseignants ressources du PAD ont une connaissance du terrain, des établissements scolaires, du fonctionnement de l'Education nationale. Ils sont professeurs des écoles. Intervenir en binôme permet ainsi une entrée facilitée dans les établissements scolaires et montre qu'il est possible de travailler ensemble. Ce travail de collaboration a permis une importante acculturation de part et d'autre. L'un des objectifs = permettre aux éducateurs de rentrer plus facilement dans les écoles et que les enseignants ressources du PAD puissent se retirer progressivement dans certaines situations. En revanche, l'EMAS n'a pas les moyens aujourd'hui de répondre à l'ensemble des saisines reçues par le PAD.

Compte-rendu des échanges du matin



Sur l'importance de trouver « la bonne porte » pour entrer dans les établissements : il faut un « cheval de Troyes », qui permet de mettre un pied dans l'établissement, d'engager un vrai dialogue, de collaborer efficacement avec les équipes en place.

Les actions de sensibilisation co-animées peuvent permettre de mettre un premier pied dans un établissement, de tisser une relation de confiance qui peut par la suite déboucher sur des saisines (exemple d'une co-animation CRA – centre ressources autisme et d'une EMAS).

Sur les représentations : dans les écoles, il y a encore des représentations, des frayeurs à déconstruire vis-à-vis du secteur médico-social.

Sur les questions de temporalité : La culture du médico-social a une temporalité particulière, on se pose, on échange sur les besoins... On prend le temps de co-construire, de coordonner. Importance à réaliser des interventions de qualité, sans foncer tête baissée en voulant proposer une réponse immédiate, sans prendre le temps d'analyser les besoins, la demande, de coordonner les acteurs. Le PAD constate une évolution de ses manières de faire, une importance plus grande accordée désormais à la culture du recueil de besoin, de l'évaluation qualitative de l'intervention.

Certaines EMAS peuvent intervenir pour ne pas aller trop vite dans l'orientation médico-sociale, laisser le temps à l'élève de mûrir par exemple.

Cela peut néanmoins percuter la temporalité de l'enseignant, qui est généralement celle de l'année scolaire + les contraintes du climat scolaire. Cela pose ainsi la question de la prise en compte de la notion de **parcours**.

Sur la notion de parcours : EMAS s'interrogent sur comment faire émerger au sein de l'Education nationale et des équipes pédagogiques la notion de parcours, de continuité du parcours de l'élève. L'EMAS est présente à un instant T pour un jeune qui va continuer d'évoluer dans des classes différentes, avec des équipes pédagogiques différentes. Comment préserver la continuité des pratiques, des outils mis en place ? La notion de parcours doit être travaillée avec les écoles. Il est important de faire le lien avec les équipes pédagogiques qui accompagneront l'élève l'année suivante, par exemple sous forme de réunions, pour partager et échanger directement sur ce qui a été mis en place, pour ne pas repartir de zéro.

Compte-rendu des échanges du matin



Sur les interventions en collège :

Le second degré et le premier degré ont des modes de fonctionnement très différents. Dans le 1^{er} degré, l'enseignant est en présence de l'élève en permanence, contrairement au second degré. Il peut être plus difficile aussi de travailler autour d'un élève avec l'équipe enseignante, dans le second degré. C'est possible, les EMAS le font, mais c'est plus difficile.

Les collaborations avec les collèges fonctionnent plus ou moins bien selon les établissements, selon les liens que l'EMAS réussit à établir avec les chefs d'établissements et l'accueil que ceux-ci font à l'EMAS. Il n'y a pas d'intermédiaire comme pour le premier degré (via l'IEN de circonscription, le PAD...). Il est plus difficile d'aller au contact des équipes pédagogiques.

Plusieurs EMAS ont l'impression de devoir faire du « démarchage ». Dès qu'il y a un changement de principal, il faut recommencer le travail.

Difficulté liée au second degré : chaque établissement a sa manière de fonctionner, ce qui complexifie les choses pour les EMAS. Il faut à chaque fois trouver la porte d'entrée la plus propice.

Dans le second degré, vision + parcellaire de l'élève par l'équipe pédagogique. « Chacun est dans son couloir de nage », la dynamique collective peut être plus difficile à stimuler. C'est un autre type d'intervention. D'où l'importance de mettre dans la boucle les personnes-clefs : infirmière, CPE... Quand ces acteurs portent la démarche d'intervention de l'EMAS, cela fonctionne mieux.

Il est important dans le second degré d'associer également les Pôles Santé Social, en travaillant en complémentarité avec eux. Exemple d'une EMAS ayant associé l'infirmière, la psychologue et le médecin du Pôle Santé à une réunion clinique de l'EMAS autour d'une situation => les préconisations ont pu être construites ensemble et présentées collectivement, ce n'est pas l'EMAS seule qui a fait ses propres préconisations.

Ce n'est pas la même chose lorsque l'EMAS intervient dans le second degré sur saisine ou sur mise à disposition lors de permanence. La construction du lien ne se fait pas de la même manière.

Compte-rendu des échanges du matin

Sur les permanences réalisées par certaines des EMAS dans des collèges : ces permanences fonctionnent dans certains établissements mais pas tous. Certaines EMAS ont arrêté de faire des permanences dans des établissements où elles ne recevaient personne. Les conditions matérielles sont très importantes : l'EMAS est-elle présente directement dans la salle des professeurs ? Ou dans une salle à côté ? A quel moment de la journée ? Avantage de la salle de professeurs = plus de visibilité pour l'EMAS mais il peut être aussi difficile pour les enseignants d'évoquer leurs difficultés devant tout le monde + la salle des professeurs, c'est la salle de pause, pas forcément le lieu pour échanger avec l'EMAS. Et en même temps, si la salle est à côté, l'EMAS peut passer inaperçue.

Les permanences fonctionnent bien lorsqu'il y a eu des suivis de saisine dans l'établissement : les équipes pédagogiques peuvent revenir discuter avec l'EMAS sur ce qui a été mis en place depuis leur intervention.

Cela dépend aussi beaucoup de la communication portée par le chef d'établissement autour de la présence de l'EMAS au sein du collège. Là où ça fonctionne bien, c'est aussi lorsque le chef d'établissement a fait en sorte que l'EMAS puisse faire sa permanence à un moment où les professeurs sont plus disponibles par exemple.

Sur les représentations à déconstruire :

Certains enseignants ont encore du mal à comprendre ce que les EMAS proposent, de quel droit elles viennent leur donner des conseils. Mais quand elles arrivent à entrer, ça fonctionne.

Sur la notion de « hors cadre » : le médico-social amène un peu « de hors cadre », invite à faire un peu différemment, hors des protocoles, permettant ainsi de faire un peu bouger les lignes.

Sur la question de l'analyse de la demande : une EMAS souligne l'importance de bien analyser la demande lorsqu'il y a une saisine. Il peut y avoir des décalages entre le professionnel ayant rempli la fiche de saisine et le vécu et les attentes des autres membres de l'équipe pédagogique, de la vie scolaire, etc. Il faut bien analyser la demande « derrière la demande ».

FONCTIONNEMENTS ET ACTIVITE DES EMAS DES PAYS DE LA LOIRE

Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation

Les principaux résultats – 30 mai 2023

Une étude réalisée par Sara Painter (chargée d'études au CREAI Pays de la Loire) et financée par l'ARS Pays de la Loire

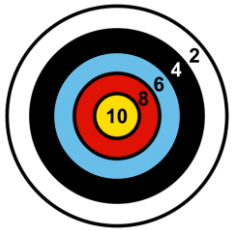
Avertissement : les données et les préconisations présentées ci-après sont formulées par le CREAI Pays de la Loire. Elles n'engagent pas l'ARS Pays de la Loire.

Une demande de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire en 2022 vers le CREAI PDL



L'étude vise à apporter des éléments de connaissance sur :

- Les principales caractéristiques de l'offre sur la région
- Des éléments d'activité
- Les choix opérés en matière de modalités d'intervention et de fonctionnement par les équipes
- Les retours d'expérience des professionnels ayant bénéficié d'un accompagnement par l'EMAS
- Les principales évolutions souhaitées et besoins identifiés par les EMAS et les professionnels de l'éducation





Des données collectées **entre novembre 2022 à mars 2023**

Les données analysées

- **Documentation fournie par les EMAS** (rapports d'activité, bilans, plaquettes, fiches de saisine...)
- **Questionnaire en ligne à destination des EMAS** (taux de réponse 100 %), large place pour les questions ouvertes
- **10 Entretiens auprès de partenaires** : IEN-ASH, PAD, chargé de mission DDEC, coordonnateur de PIAL, AESH, chargée de mission « situations complexes » Education nationale, inspecteurs de circonscription, directeur d'un accueil de loisirs...



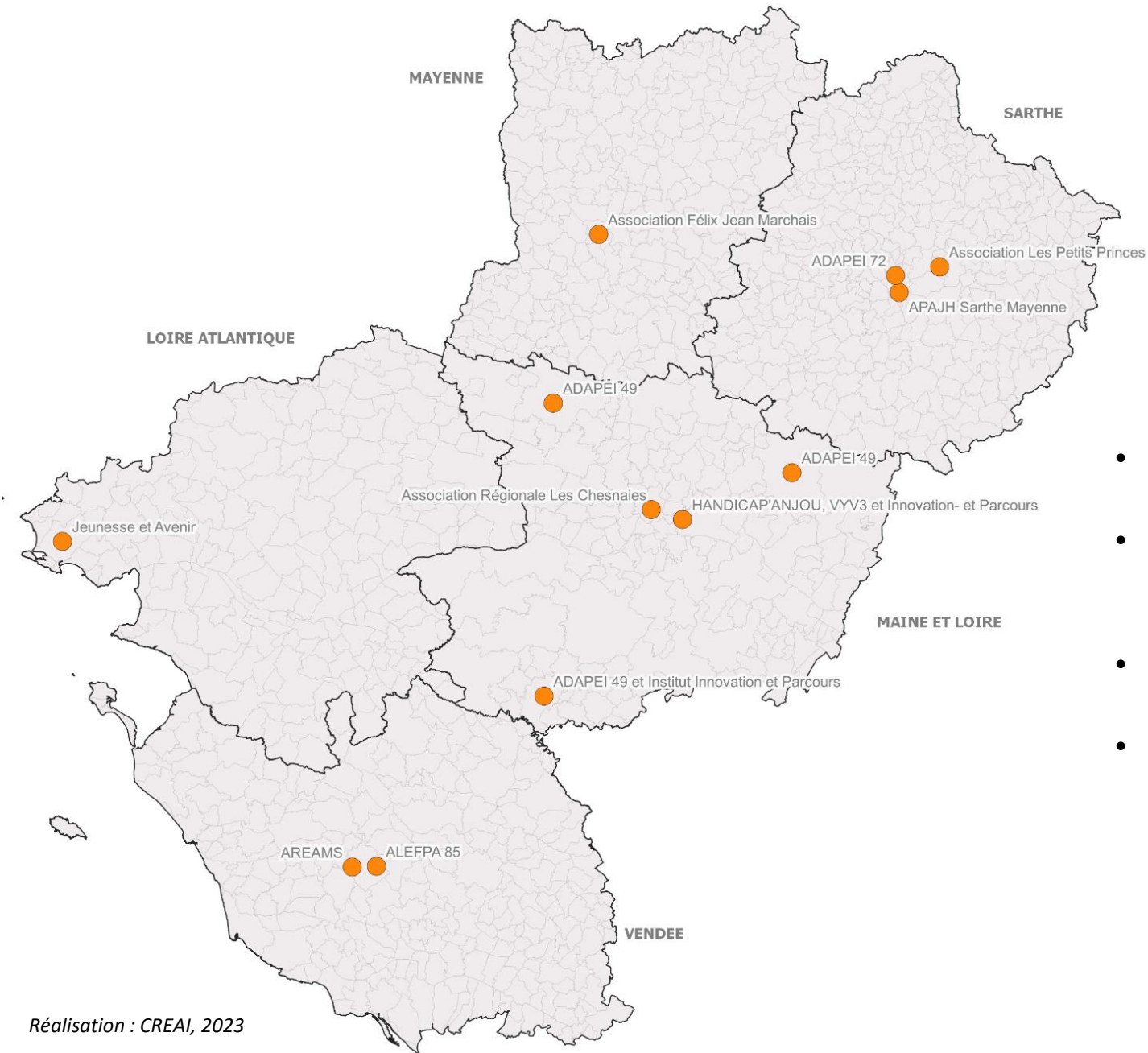
Les **échanges lors du séminaire EMAS** afin de compléter, affiner les résultats.

Portrait des EMAS ligériennes



Présentation des 12 EMAS des Pays de la Loire

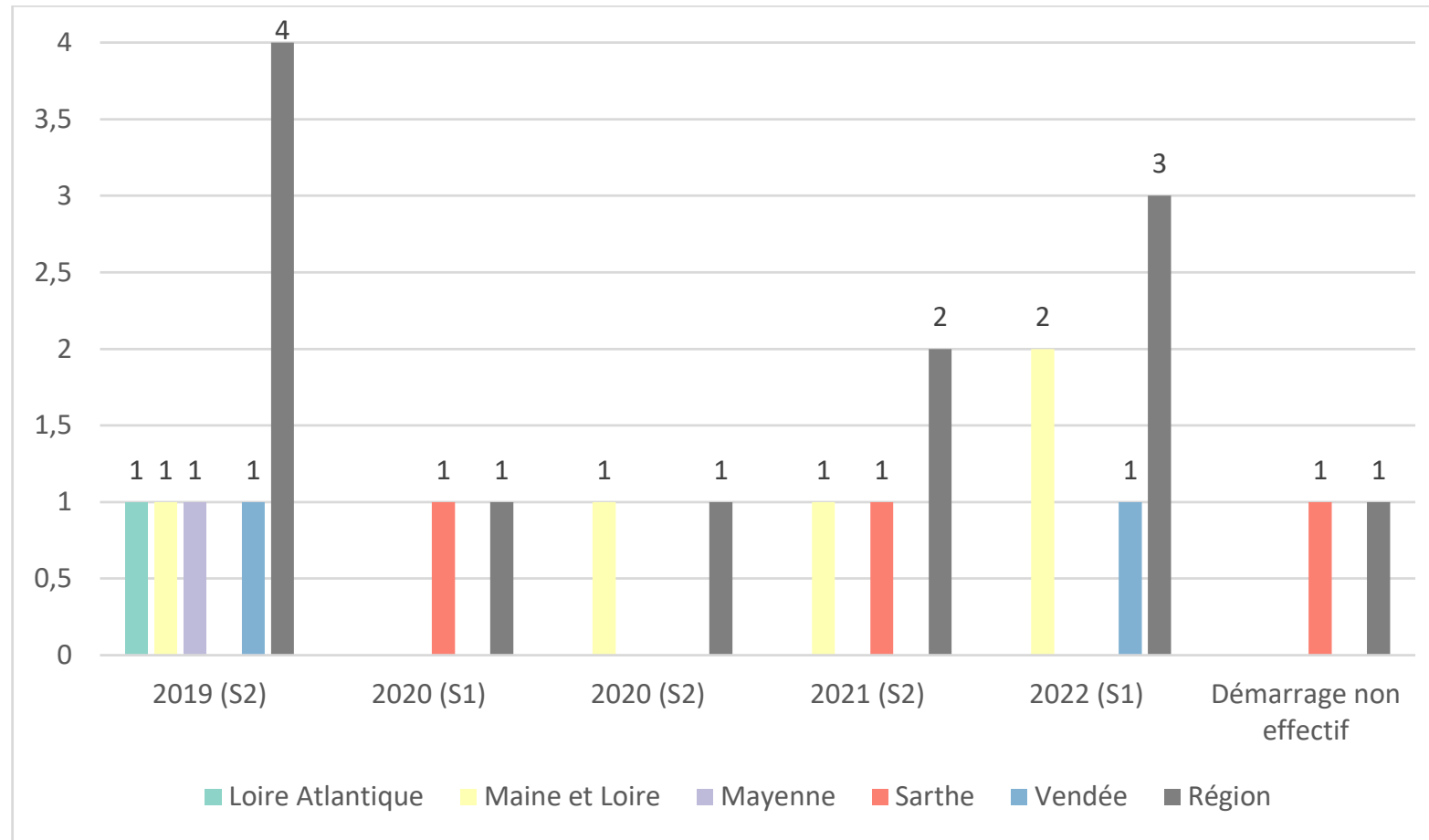
d'implantation des EMAS de la région, par département et organisme gestionnaire



- Un nombre variable selon les départements
- Parfois des découpages par territoires et cycle scolaire, par handicap
- 12 opérateurs différents
- 2 EMAS inter-associatives (en Maine et Loire)

Des EMAS fonctionnant avec plus ou moins d'ancienneté...

Figure 1 : Répartition des EMAS selon la date de démarrage effectif de l'activité (lorsque l'EMAS a commencé à répondre aux premières saisines) par département



Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 12 répondants

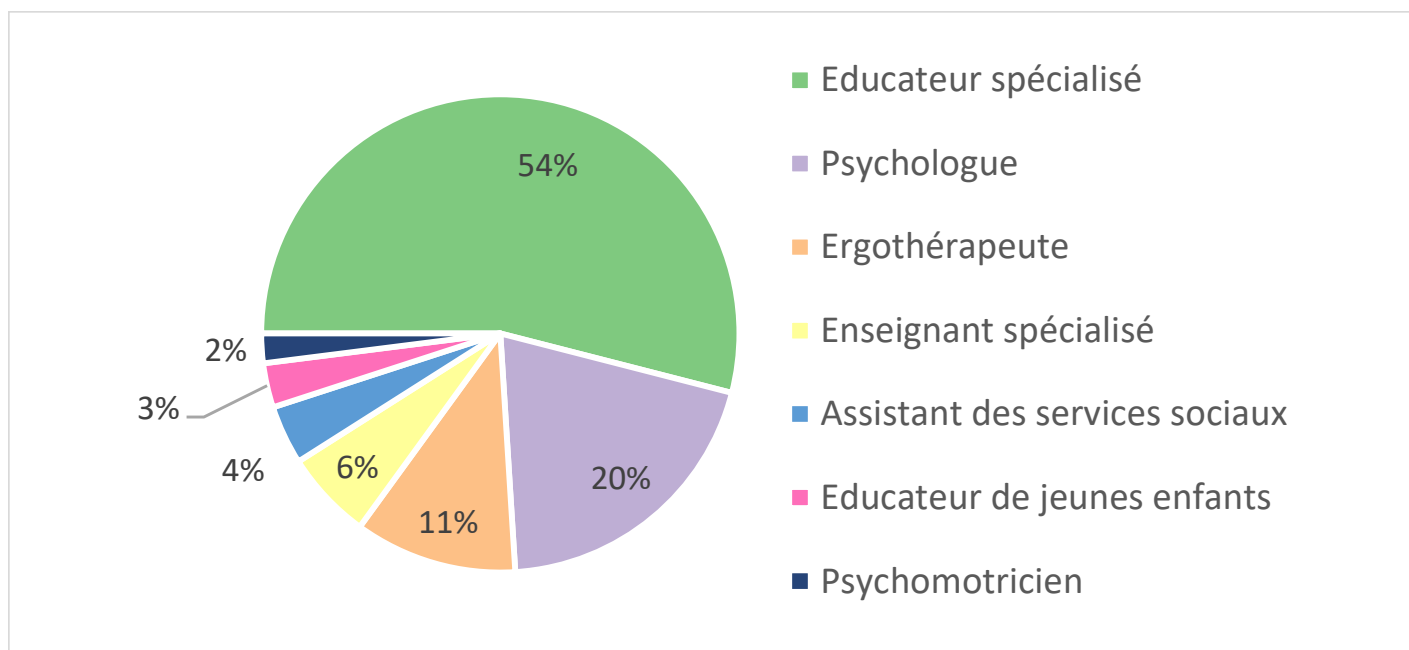
La composition des équipes



La composition des équipes

- **12 EMAS pour 46 salariés (32,75 ETP) hors direction, chef de service, secrétariat**
- **ETP total dédié aux équipes variant de 0,8 ETP à 6,8 ETP**(hors direction, chef de service et secrétariat)
- **Des équipes pluridisciplinaires, souvent constituées d'un binôme éducateur/psychologue**

Figure 1 : Répartition des ETP selon le poste occupé par les professionnels des EMAS (hors fonctions de direction, chef de service et secrétariat) en % sur le nombre total d'ETP (32,75 ETP)



POSTES CONCERNES	NOMBRE D'EMAS
Educateur spécialisé	11
Psychologue	11
Ergothérapeute	4
Enseignant spécialisé	2
Assistant des services sociaux	2
Educateur de jeunes enfants	1
Psychomotricien	1
Nombre total d'EMAS	12

Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 12 répondants



Points forts

- **La pluridisciplinarité** : pouvoir intervenir en binôme, diversité des parcours et des professionnels permet de répondre à une multiplicité de situations, variées et parfois complexes.
- **L'expertise et la formation des professionnels** : des recrutements de professionnels aux expertises complémentaires au sein des équipes et/ou avec des compétences spécifiques sur un type de troubles ou de profils.



Points faibles

- **Besoin d'étoffer l'équipe**: notamment concernant les psychologues et ergothérapeutes.
- **4 EMAS sur 12 déclarent le nombre d'ETP peu, voire pas du tout suffisant** pour répondre à l'ensemble des demandes, **6 déclarent que c'est plutôt suffisant**.

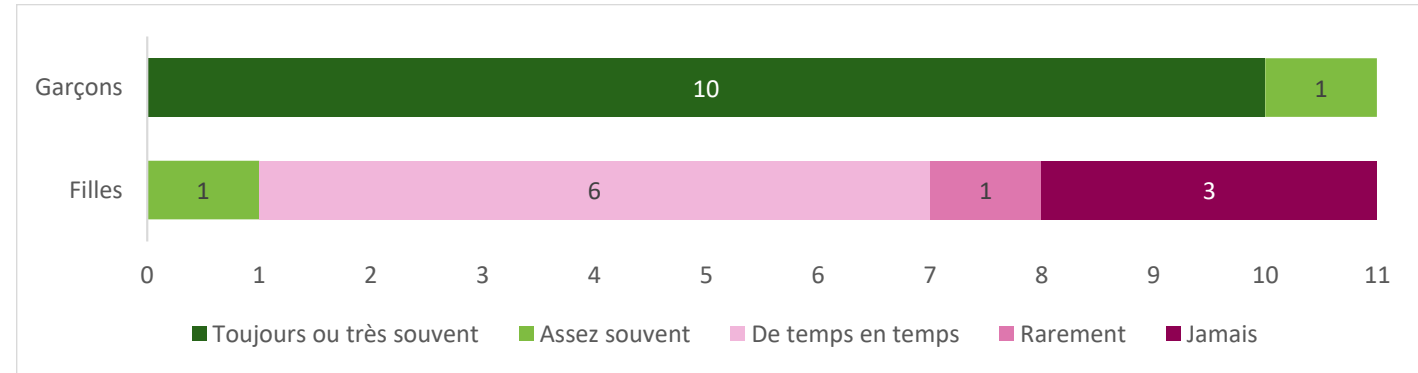
Les profils des élèves concernés



Profils des élèves concernés

=> Des interventions concernant très majoritairement des garçons

Figure 1 : A quelle fréquence l'EMAS accompagne-t-elle des garçons et des filles ?

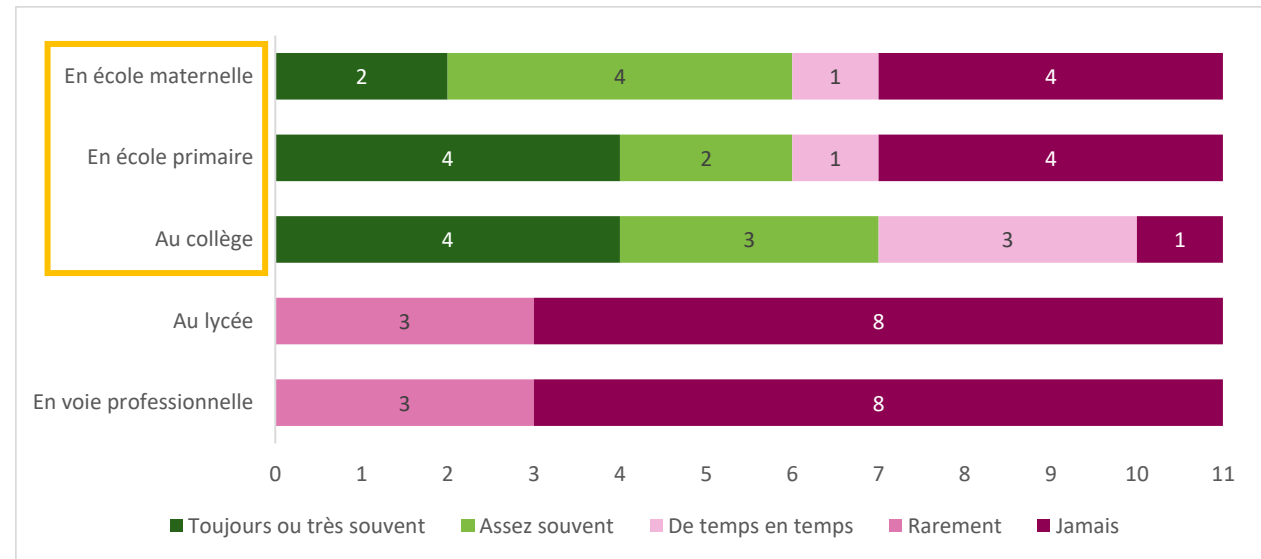


Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Cycles scolaires ?

=> Les EMAS interviennent plutôt dans les écoles maternelles, primaires et les collèges.

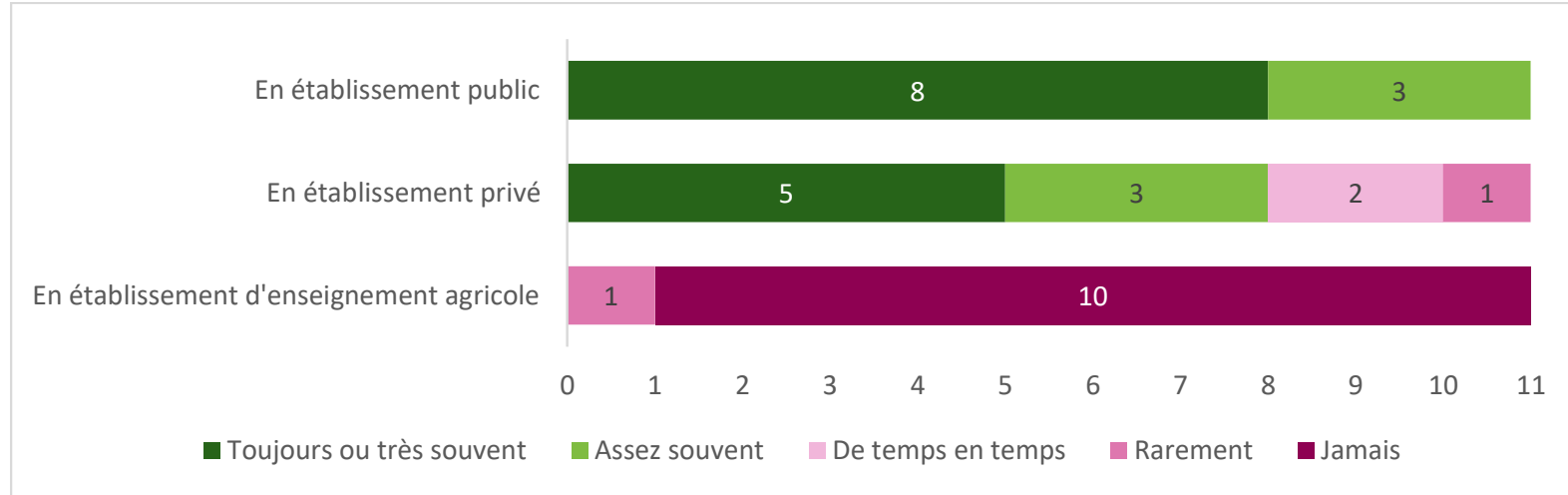
Figure 1 : A quelle fréquence l'EMAS accompagne-t-elle des situations selon le cycle scolaire ?



Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Types d'établissements scolaires

Figure 1 : quelle fréquence l'EMAS accompagne-t-elle des situations selon le type d'établissements scolaires ?



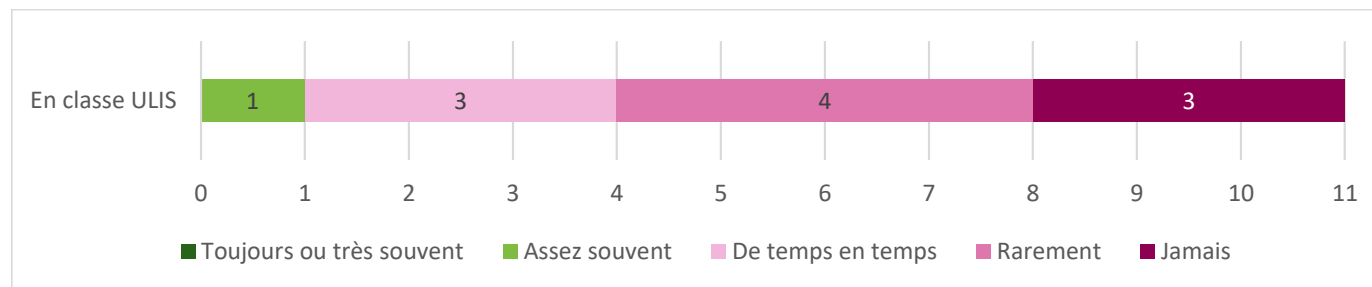
Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Types d'établissements ?

⇒ Une majorité d'EMAS intervient très souvent en établissement public, un peu moins en établissement privé.

⇒ Très peu, voire aucune intervention en établissement d'enseignement agricole

Figure 1 : A quelle fréquence l'EMAS accompagne-t-elle des élèves scolarisés en classe ULIS ?

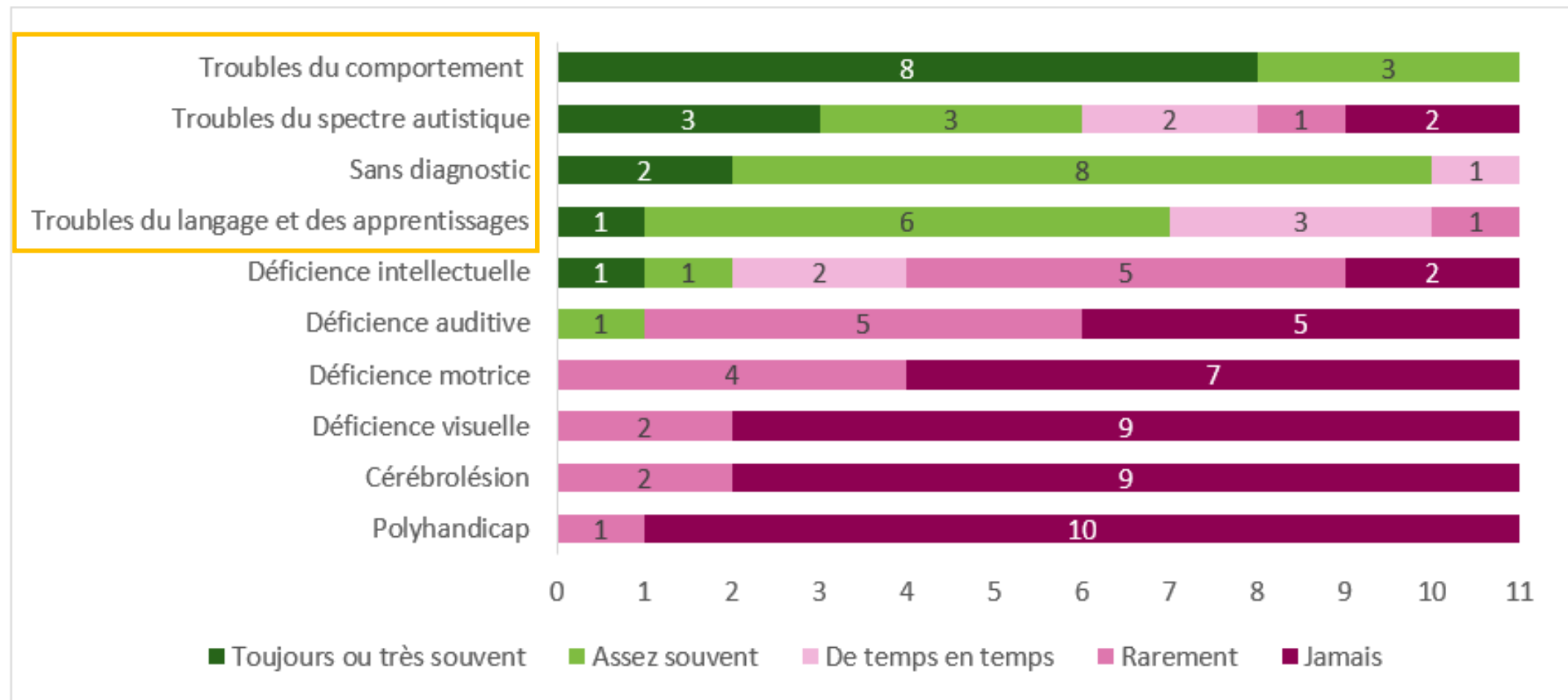


Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

ULIS ?

⇒ Peu d'interventions pour des enfants scolarisés en classe ULIS

Figure 4 : A quelle fréquence les élèves concernés par l'intervention de l'EMAS présentent-ils les déficiences suivantes ?

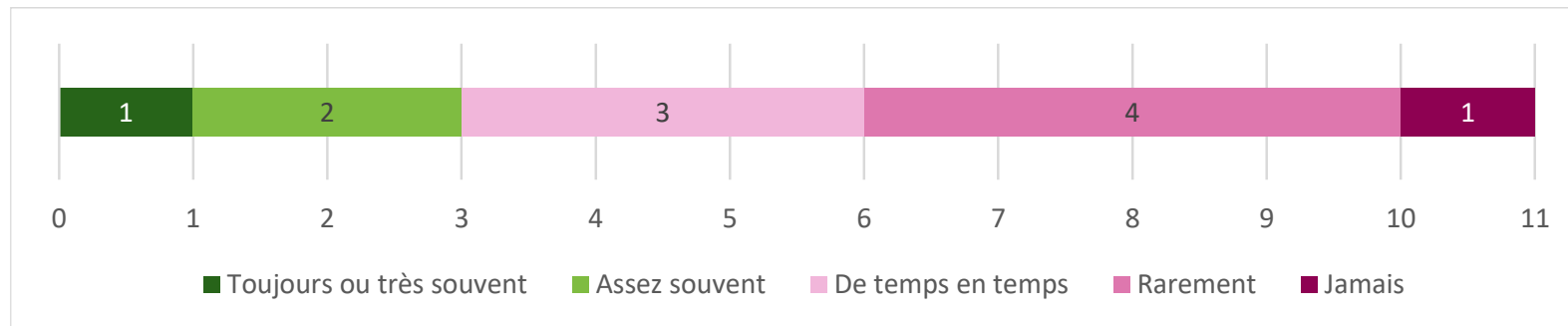


Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants.

Présence d'un accompagnement médico-social auprès des élèves ?

=> Des profils contrastés selon les EMAS, malgré une majorité intervenant souvent auprès d'élèves sans accompagnement

Figure 1 : Les élèves concernés par une intervention de l'EMAS bénéficient-ils déjà d'un accompagnement médico-social (ESSMS et/ou professionnels libéraux) au moment de la saisine ?

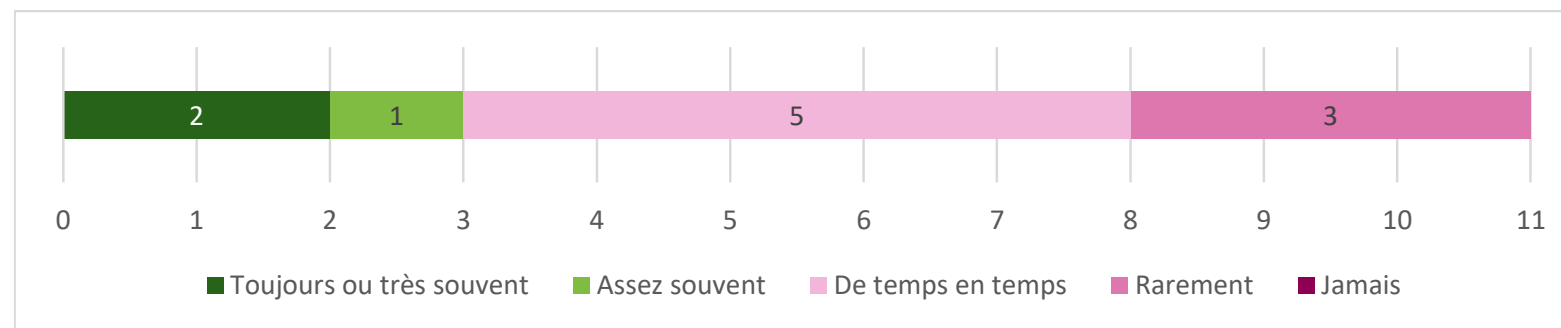


Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Présence d'une notification CDAPH ?

=> Des profils contrastés selon les EMAS, malgré une majorité intervenant souvent auprès d'élèves sans notification CDAPH

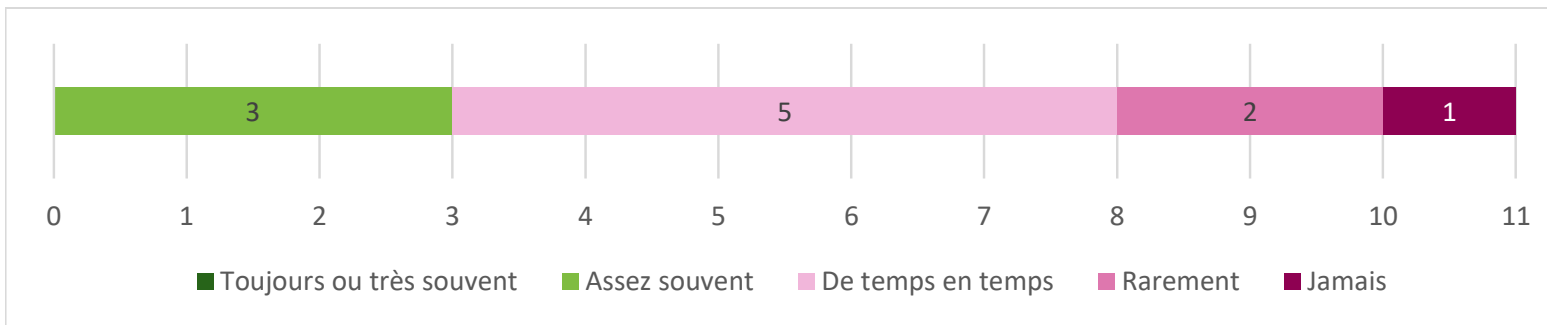
Figure 1 : Les élèves concernés par une intervention de l'EMAS bénéficient-ils déjà d'une notification de la CDAPH ?



Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Complexité des situations

Figure 1 : L'EMAS intervient-elle pour des élèves bénéficiant d'une mesure de protection au titre de l'aide sociale à l'enfance ?



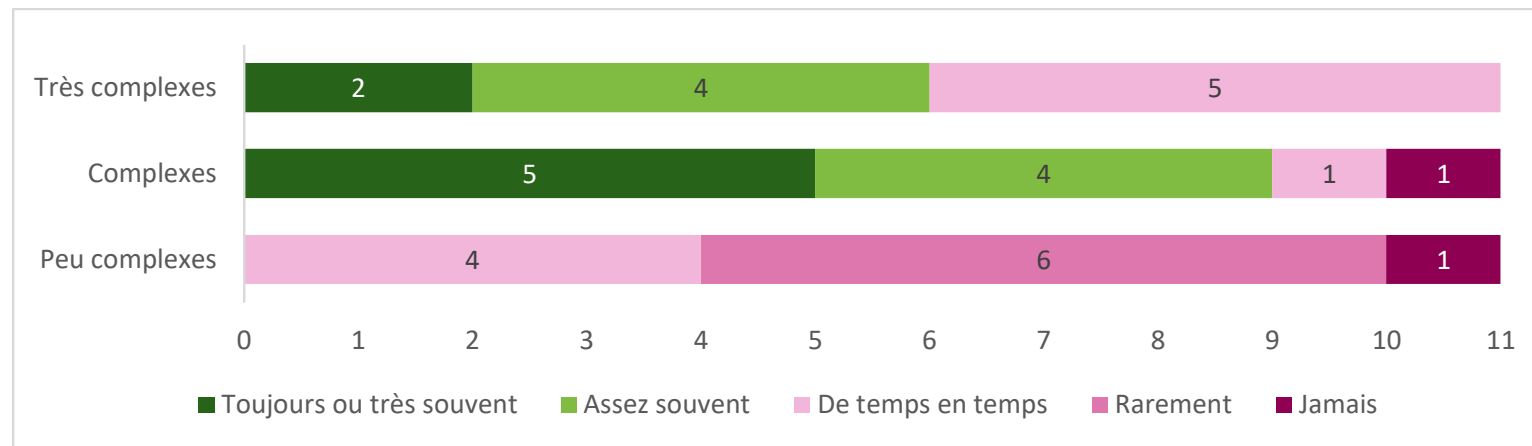
Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Elèves relevant de la Protection de l'Enfance ?

⇒ De temps en temps ou rarement le cas pour la plupart des EMAS

⇒ Assez souvent le cas pour 3 EMAS

Figure 1 : A quelle fréquence l'EMAS accompagne-t-elle des situations très complexes, complexes et peu complexes ?



Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête

Complexité des situations ?

⇒ 1 EMAS sur 2 accompagne souvent des situations très complexes

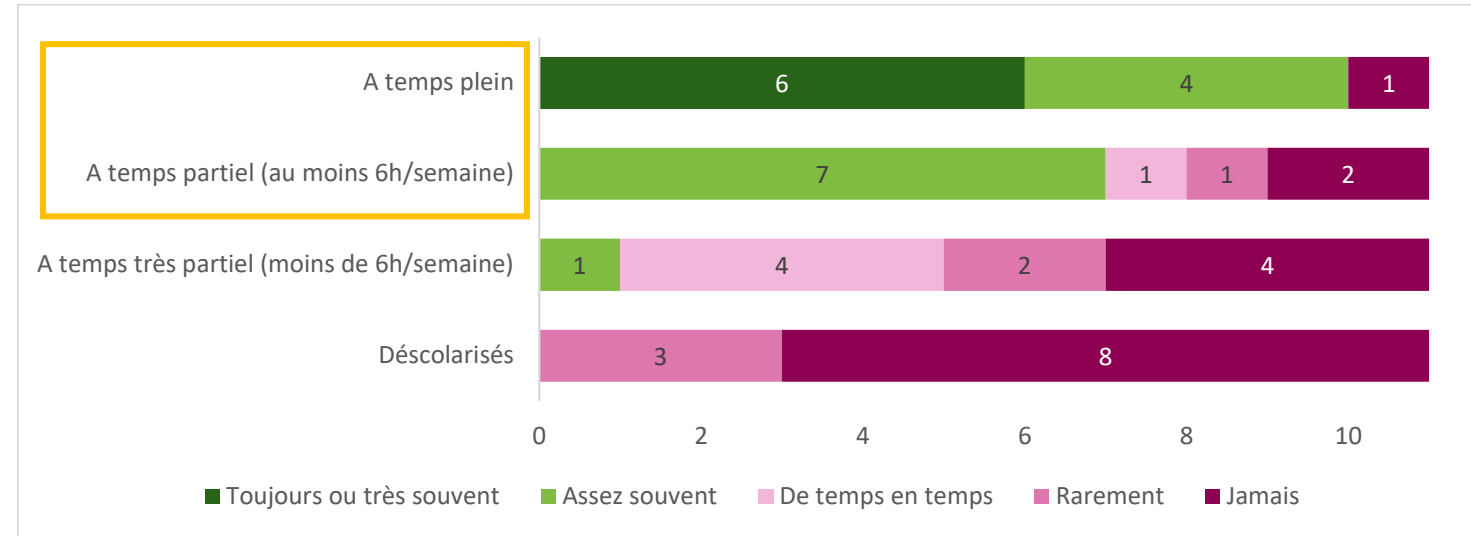
⇒ 9 EMAS sur 11 accompagne souvent des situation complexes

Scolarisation des élèves concernés

Temps de scolarisation ?

⇒ Des EMAS qui interviennent souvent pour des élèves scolarisés à temps plein ou à temps partiel (+ de 6h/semaine)

Figure 1 : A quelle fréquence les élèves concernés par une intervention de l'EMAS sont-ils scolarisés...

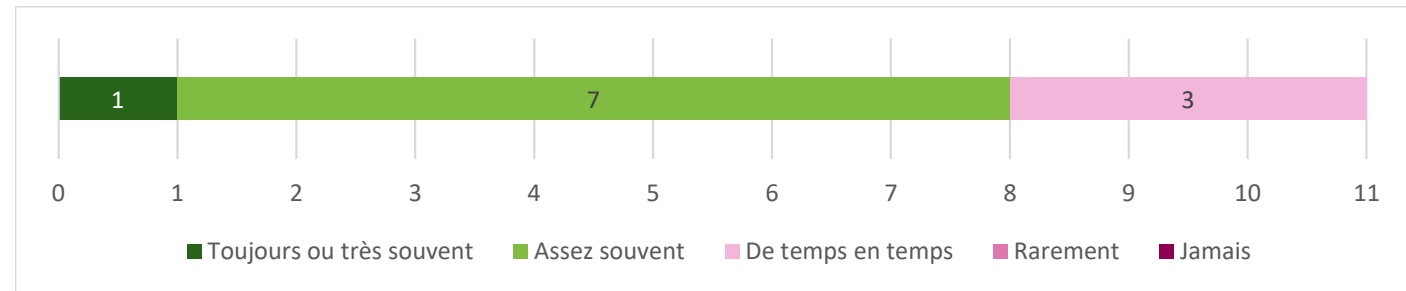


Sources : Enquête EMAS CREA 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Risques de déscolarisation ?

⇒ Une majorité d'EMAS intervient souvent pour des élèves concernés par des risques importants de déscolarisation

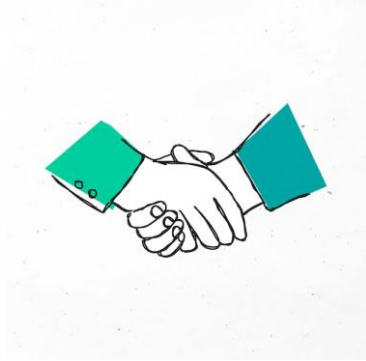
Figure 1 : Les élèves concernés par une intervention de l'EMAS sont-ils concernés par des risques importants de déscolarisation ?



Sources : Enquête EMAS CREA 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Les saisines





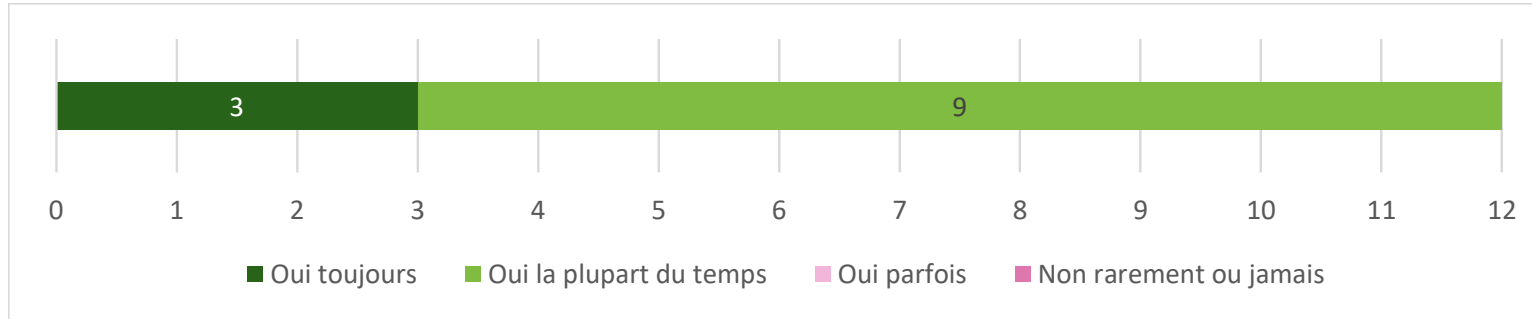
- Des modalités de saisine différentes selon les départements
- Un travail de collaboration avec l'Education Nationale
- Des saisines souvent examinées collégalement

Principaux critères examinés



- Sollicitations en amont des ressources internes à l'Education nationale
- Absence d'accompagnement médico-social
- Respect de la procédure de saisine

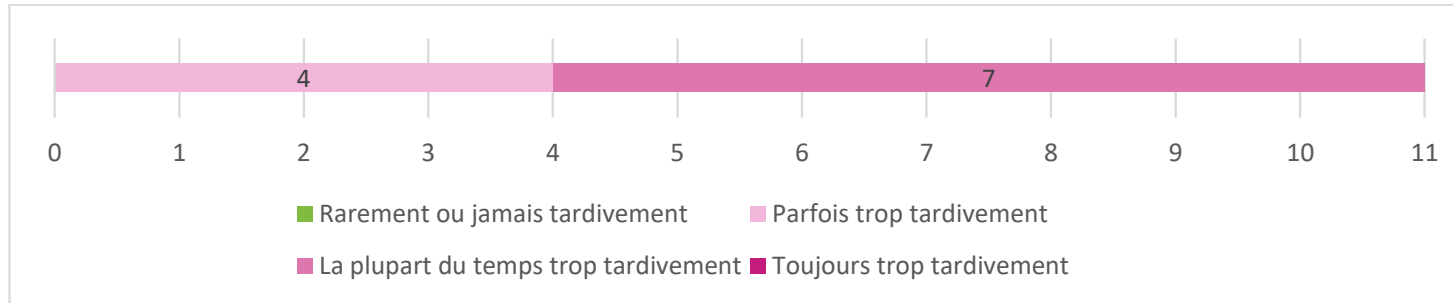
Figure 1 : Les sollicitations de l'EMAS correspondent-elles à vos missions et votre périmètre d'intervention ?



Majoritairement , des saisines correspondant aux missions des EMAS.

Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 12 répondants.

Figure 1 : L'EMAS est-elle saisie trop tardivement selon vous ?



Des délais de réponses rapides, mais des saisines adressées souvent trop tardivement

Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 11 EMAS ayant commencé à répondre aux saisines sur 12 répondants à l'enquête.

Des recours aux EMAS disparates selon les secteurs géographiques, selon les liens établis avec les acteurs en place



Des EMAS plus facilement saisies par les établissements du premier degré ?

- Des mesures disciplinaires au collège, avant d'envisager la saisine
- Des professeurs des écoles qui « portent la situation au quotidien »
- Une culture de l'école inclusive qui serait plus ancrée dans le premier degré
- Une communication sur les EMAS qui a moins ciblé le second degré

L'accompagnement proposé par les EMAS



17

**situations d'interventions
indirectes décrites**

Les difficultés des élèves concernés

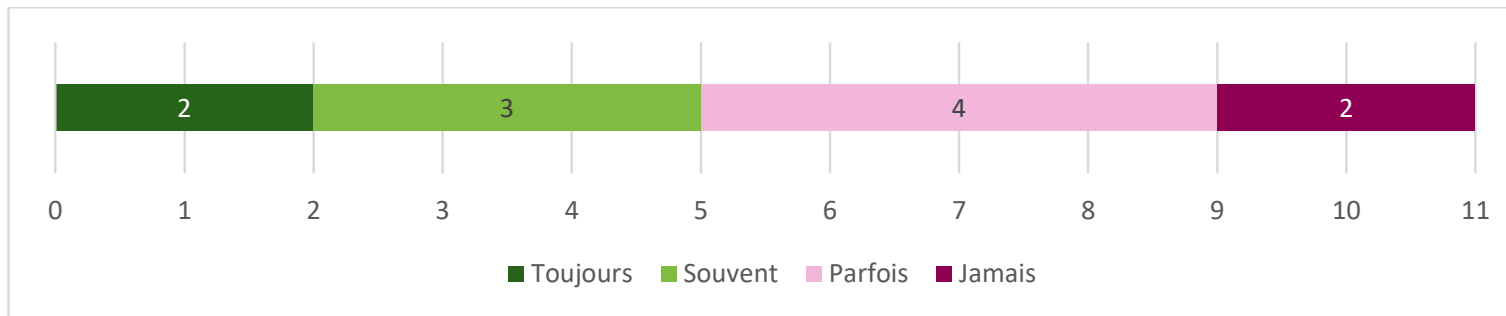
- Des comportements violents envers soi-même et/ou envers les autres (camarades et/ou adultes)
- Des agitations, des comportements perturbateurs dans et hors de la classe
- Des difficultés relationnelles avec les autres élèves
- Des difficultés en matière d'apprentissage, des capacités limitées d'organisation, de concentration
- Un investissement limité dans le travail personnel

Les solutions proposées

- Temps d'échanges, écoute active souvent collective auprès des équipes
- Des propositions d'outils à utiliser
- Des préconisations en matière de parcours et d'aménagements scolaires
- Des préconisations en matière de soins et/ou d'accompagnement médicosocial
- Des pistes pour aider l'élève à trouver sa place au sein de la classe
- Des conseils pour travailler le lien avec les familles
- Des sensibilisations auprès des équipes, dans le groupe classe...

**Des équipes décrites
comme étant en
demande de
réassurance et d'outils**

Figure 1 : Un temps d'observation en classe est-il réalisé par les professionnels de l'EMAS ?



Les observations en classe : des pratiques hétérogènes selon les équipes

Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 11 EMAS déjà réalisés des interventions d'appui et de conseil depuis leur démarrage sur 12 répondants à l'enquête.



La plupart des EMAS n'ont peu, voire aucun lien direct avec les familles.

La communication avec la famille peut être un sujet abordé avec les équipes pédagogiques.

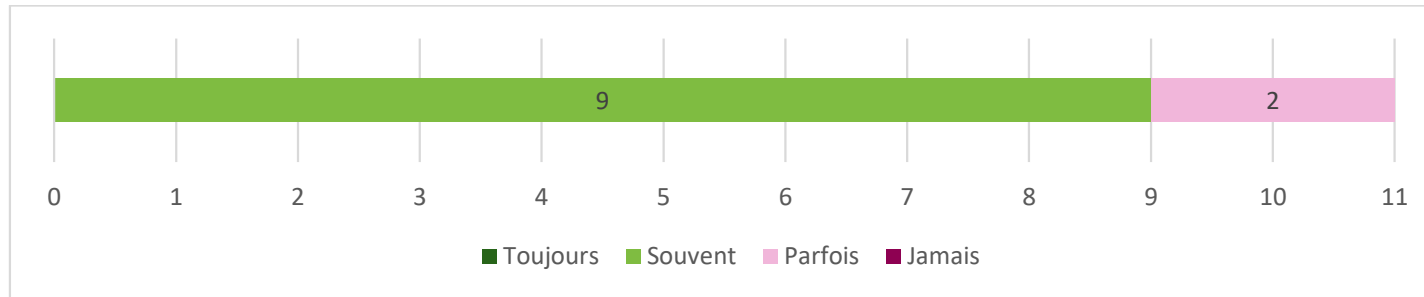
Très peu de réticences de la part des familles à l'intervention de l'EMAS.



Effets positifs

- Des équipes rassurées, qui se sentent soutenues, écoutées, moins isolées, réassurés dans leurs compétences
- Des regards et des pratiques de professionnels qui évoluent à l'égard des élèves à besoins particuliers
- Des équipes pédagogiques plus outillées, qui peuvent transposer ces outils à d'autres situations
- Des situations qui s'apaisent, des élèves moins envahis par les troubles
- Des temps de scolarisation qui évoluent, des risques de déscolarisation plus limités
- Une facilitation du lien entre l'établissement scolaire et les familles
- Une meilleure acculturation entre l'Education nationale et le secteur médico-social
- Une contribution à l'évaluation des besoins de l'élève et à l'accès aux droits

Figure 1 : Les relais et solutions mis en place à l'issue de l'intervention de l'EMAS vous semblent-ils satisfaisants ?

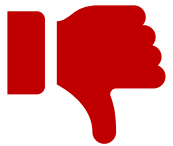


Une majorité d'EMAS souvent satisfaites des relais et solutions mis en place à l'issue de leur intervention

Sources : Enquête EMAS CREAI 2022, 11 EMAS déjà réalisés des interventions d'appui et de conseil depuis leur démarrage sur 12 répondants à l'enquête.

Mais plusieurs difficultés récurrentes citées par les EMAS :

- Des enfants parfois en attente d'un accompagnement médico-social et/ou sanitaire et/ou vivant dans un territoire peu doté
- Le manque de moyens humains et financiers pour mettre en place les préconisations au sein des établissements scolaires
- Parfois des réticences de certains professionnels (AESH, enseignant...) à mettre en œuvre les préconisations
- Des relais insuffisamment inscrits dans la durée, une logique de parcours encore peu intégrée
- Parfois des difficultés pour certaines familles à accepter que leur enfant puisse avoir des besoins spécifiques et nécessiter la mise en place d'aménagements scolaires.
- Des situations parfois très dégradées, pour lesquelles l'EMAS a été saisie trop tardivement.



Difficultés

Autres types d'intervention



Interventions directes auprès de l'élève ou de la famille

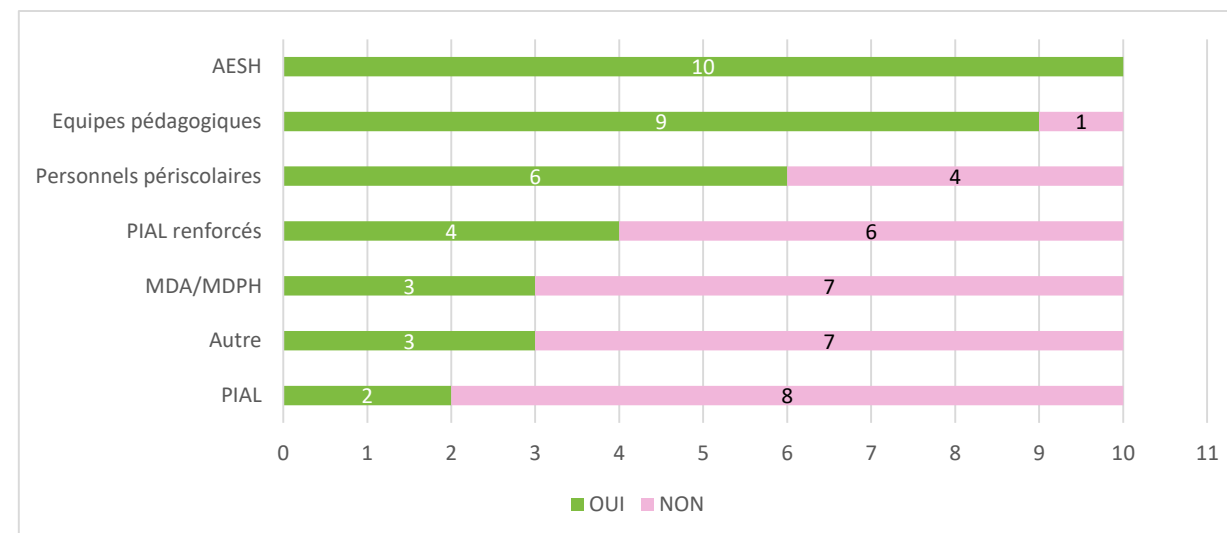
- Un cahier des charges qui permet d'intervenir directement, de manière exceptionnelle et provisoire.
- 4 EMAS ont réalisé des interventions directes depuis leur démarrage.

Exemple : pour montrer certains gestes à une AESH, dans le cas d'un risque de rupture scolaire imminent, pour échanger avec une famille en cas de rupture de dialogue avec l'Education nationale...

Sensibilisations

- 10 EMAS ont réalisé des sensibilisations depuis leur démarrage
- Principalement auprès des AESH, équipes pédagogiques

Figure 1 : Auprès de qui l'EMAS a-t-elle réalisé des sensibilisations ?



Sources : Enquête EMAS CREA I 2022, 10 EMAS déjà réalisé des sensibilisations depuis leur démarrage sur 12 répondants à l'enquête.

Les EMAS dans leur environnements: quels partenariats ?



« Ces équipes mobiles interviennent à titre **subsidaire**. Elles ne se substituent pas aux ressources existantes telles que les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), les enseignants ressources, les fonctions ressources d'un établissement ou service médico-social, les professionnels de santé intervenant déjà dans l'établissement scolaire, mais agissent en complément de ceux-ci ». *(Circulaire n° DGCS/SD3B/2021/109 du 26 mai 2021 relative au cahier des charges des EMAS).*

Principaux apports selon les EMAS et les partenaires interrogés :

- ✓ Amener les professionnels de la communauté éducative à décaler leur regard et à aborder la situation sous un autre angle, en favorisant la prise de recul
- ✓ Construire avec la communauté éducative des milieux scolaires plus inclusifs
- ✓ Proposer un espace-tiers, un lieu d'expression permettant une certaine liberté de parole pour les professionnels de la communauté éducative

Des temps d'échange réguliers avec les représentants de l'Education nationale (IEN-ASH, pôles ressources...)

⇒ permettent de clarifier les rôles de chacun et de mieux se connaître

Mais une articulation toujours en construction, des difficultés encore présentes

- Une acculturation réciproque encore à construire, qui passe notamment par le fait d'apprendre à se parler et à se comprendre.
- Une clarification progressive des rôles de chacun encore inachevée, avec des craintes encore présentes chez certains professionnels
- Des réticences parfois de la part de certaines équipes pédagogiques face à l'intervention des EMAS et plus globalement aux principes de l'école inclusive.
- Des partenariats avec les EMAS très hétérogènes selon les circonscriptions.
- Une communication parfois insuffisante, notamment dans le second degré



Synthèse des points forts

- ✓ Des équipes formées, pluridisciplinaires, aux expertises complémentaires pour accompagner une diversité de situations
- ✓ Une connaissance fine du territoire, des habitudes de collaboration
- ✓ Une réactivité des équipes
- ✓ Des coopérations départementales entre EMAS
- ✓ Une dynamique de coopération, notamment pour l'examen des saisines
- ✓ Des EMAS complémentaires aux ressources internes de l'Education nationale :
 - Apportent des éléments sur l'identification, le rôle et le fonctionnement des partenaires
 - Apportent un autre regard sur les situations, une expertise médico-sociale dans le respect des rôles de chacun
 - Offrent un espace-tiers permettant une certaine liberté de parole et la prise de recul
 - Permettent de travailler l'inclusion autrement, en travaillant sur l'environnement de l'élève, situation par situation



Synthèse des limites et freins

- Des équipes insuffisamment étoffées, des moyens parfois insuffisants
- Des besoins de formation pour les professionnels (spécificités de certains handicaps, techniques d'animation)
- Des saisines souvent jugées trop tardives
- Des modalités de saisines à assouplir
- Une relation de confiance et une clarification des rôles encore à bâtir avec certains professionnels
- Des équipes pédagogiques qui ne sont pas toujours prêtes ou acceptantes à l'idée d'ajuster leurs pratiques
- Une communication auprès des établissements scolaires à poursuivre, voire à renforcer
- Des limites dans l'intervention lorsqu'il s'agit de situations très complexes, nécessitant une prise en charge coordonnée
- Des familles et des jeunes qui ont besoin d'un accompagnement direct
- Des relais parfois difficiles à mettre en place, une logique de parcours encore peu intégrée

Merci pour votre attention !



Les résultats présentés dans ce diaporama proviennent d'une étude réalisée par le CREAI Pays de la Loire, à la demande de l'ARS des Pays de la Loire.

CREAI Pays de la Loire

"Le Sillon de Bretagne" 8 avenue des Thébaudières

BAL N°59 - CP 30406

44804 ST HERBLAIN Cedex

02 28 01 19 19 info@creai-pdl.fr

Pour contacter l'auteur de l'étude :

s.painter@creai-pdl.fr

Les équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine



CREAI

AQUITAINE

NOUVELLE AQUITAINE

Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*



SUIVI DE L'ACTIVITÉ DES EMAS DE NOUVELLE-AQUITAINE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Travaux autour des EMAS en Nouvelle-Aquitaine

Contexte et objectifs

Demande ARS Nouvelle-Aquitaine : réalisation d'un état des lieux de l'activité des EMAS pour apporter des éléments de connaissance sur :

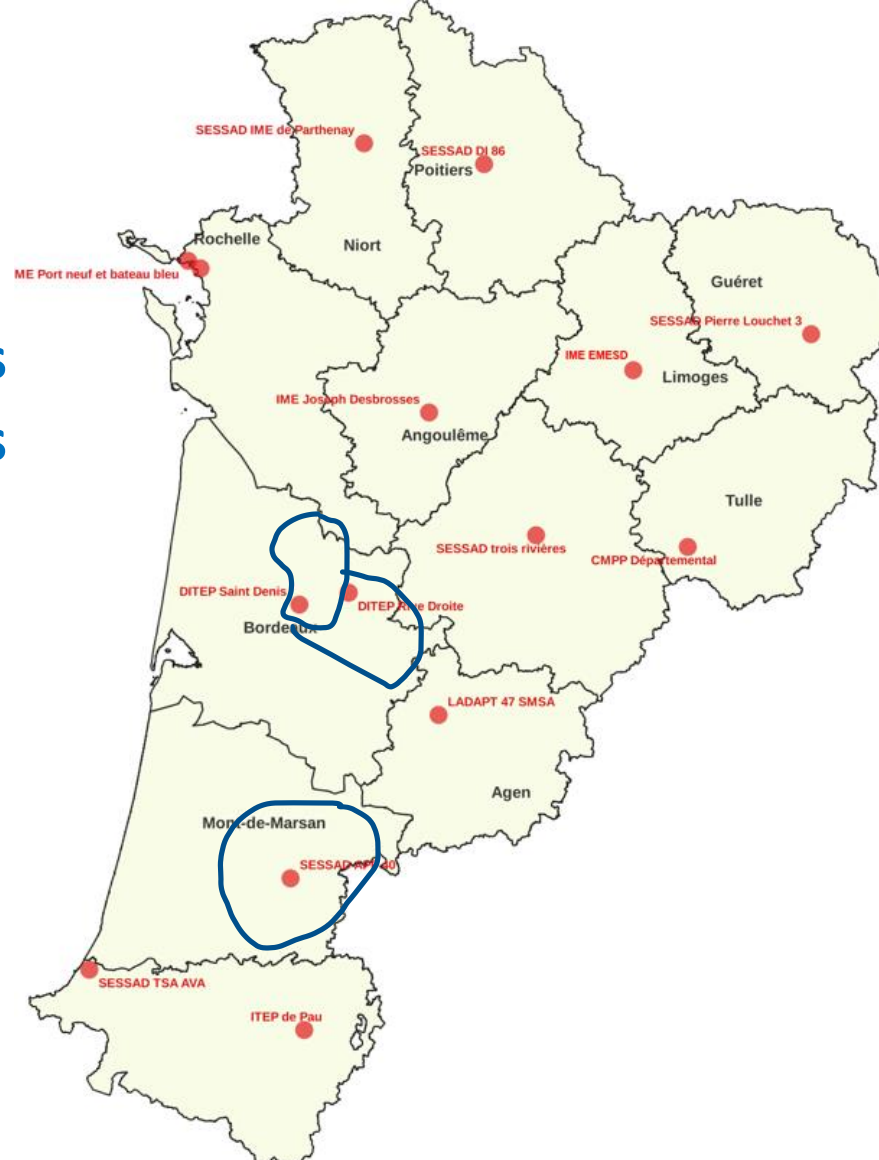
- Leurs principales caractéristiques
- Les modalités de saisine et la nature des demandes d'intervention
- Les interventions effectivement mises en œuvre
- Les partenariats

Puis construction d'une grille harmonisée de suivi d'activité

La grille n'a pas pour vocation de rendre compte de l'intégralité de l'activité des EMAS mais de parvenir à **définir des indicateurs permettant de mettre en évidence la montée en charge des EMAS, le nombre et le type de saisines qui leur sont faites, la nature des interventions** mises en œuvre.

Les indicateurs pourront évoluer pour mieux prendre en compte la réalité des EMAS et faire qu'ils puissent être **vraiment partagés par tous**.

Implantation des ESMS portant les EMAS



14 EMAS installées
début 2022

Tous les
départements
équipés mais
l'ensemble du
territoire n'est pas
couvert

L'objectif (circulaire) est que « **tous les établissements scolaires publics et privés sous contrats, de la maternelle au secondaire, puissent bénéficier, sur un territoire donné, de l'intervention d'une équipe mobile d'appui** ».

Les plaquettes

Hétérogénéité des plaquettes : reflet des modalités et périmètre d'intervention variables d'une EMAS à l'autre et fonction des protocoles territoriaux

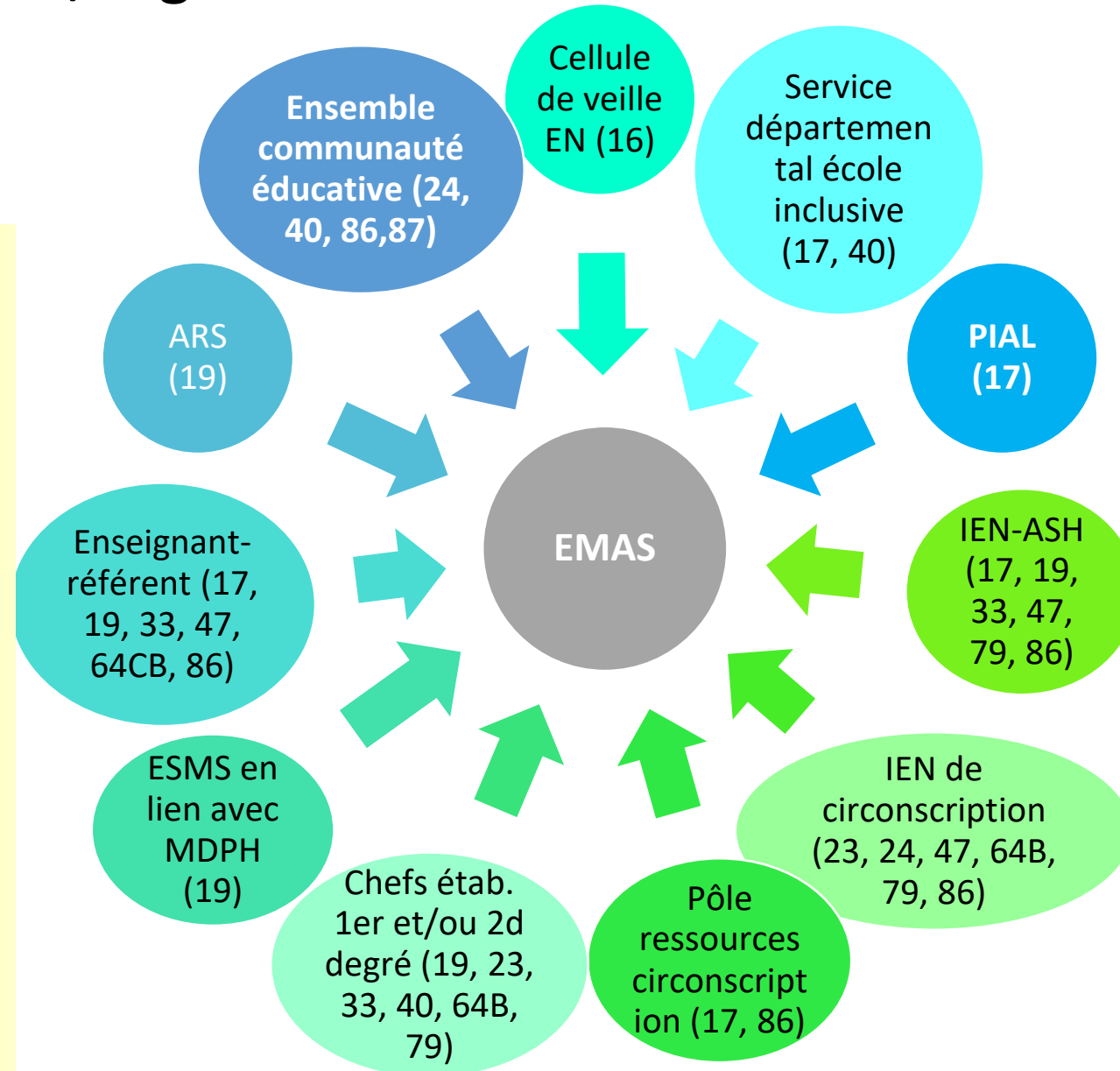


Les acteurs/organismes habilités à saisir les EMAS

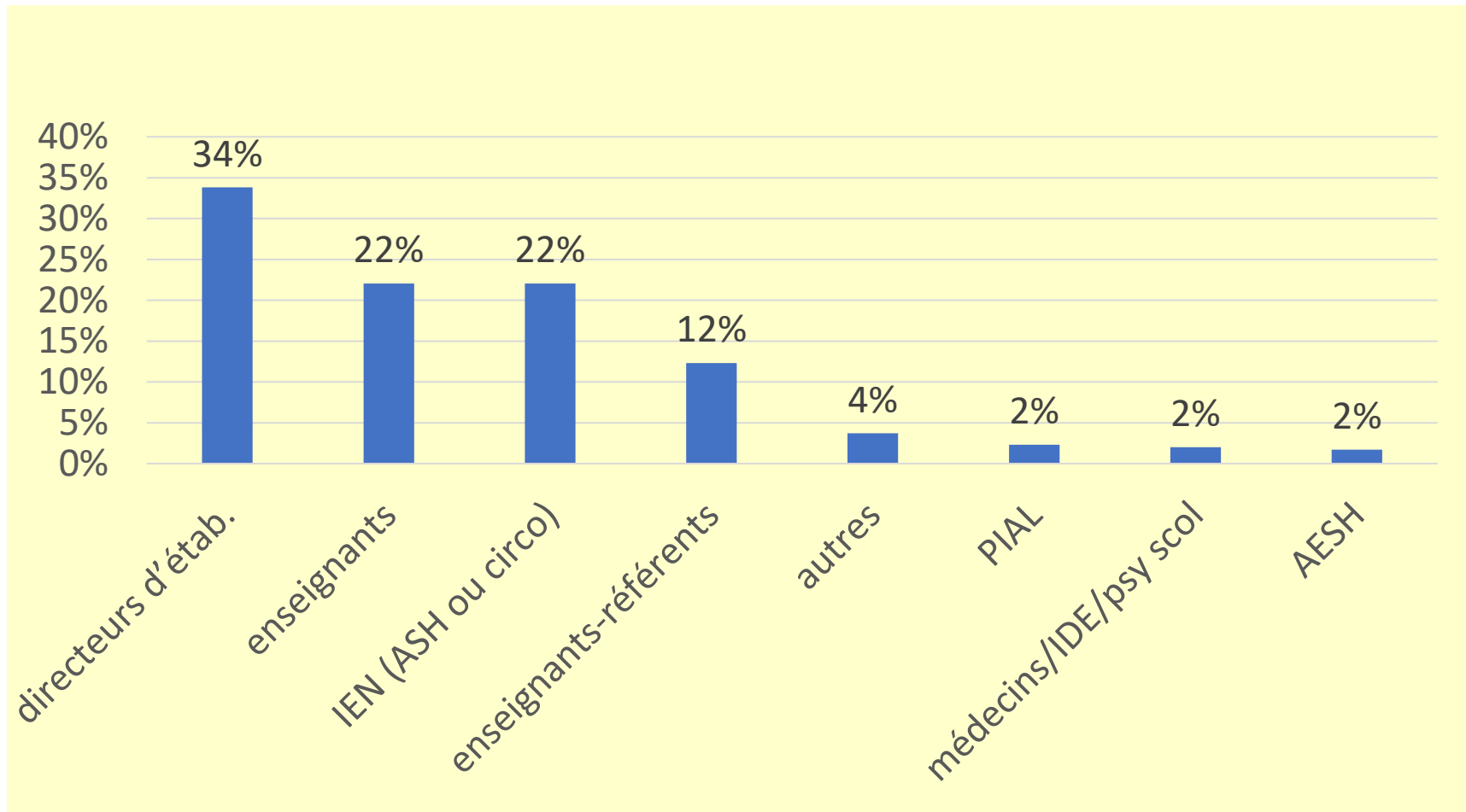
Large palette d'acteurs impliquée dans la saisine des EMAS,

le plus souvent: enseignants-référents, IEN-ASH ou de circonscription, chefs établissement

Dans certains départements, **tous les membres de la communauté éducative** peuvent solliciter l'EMAS directement



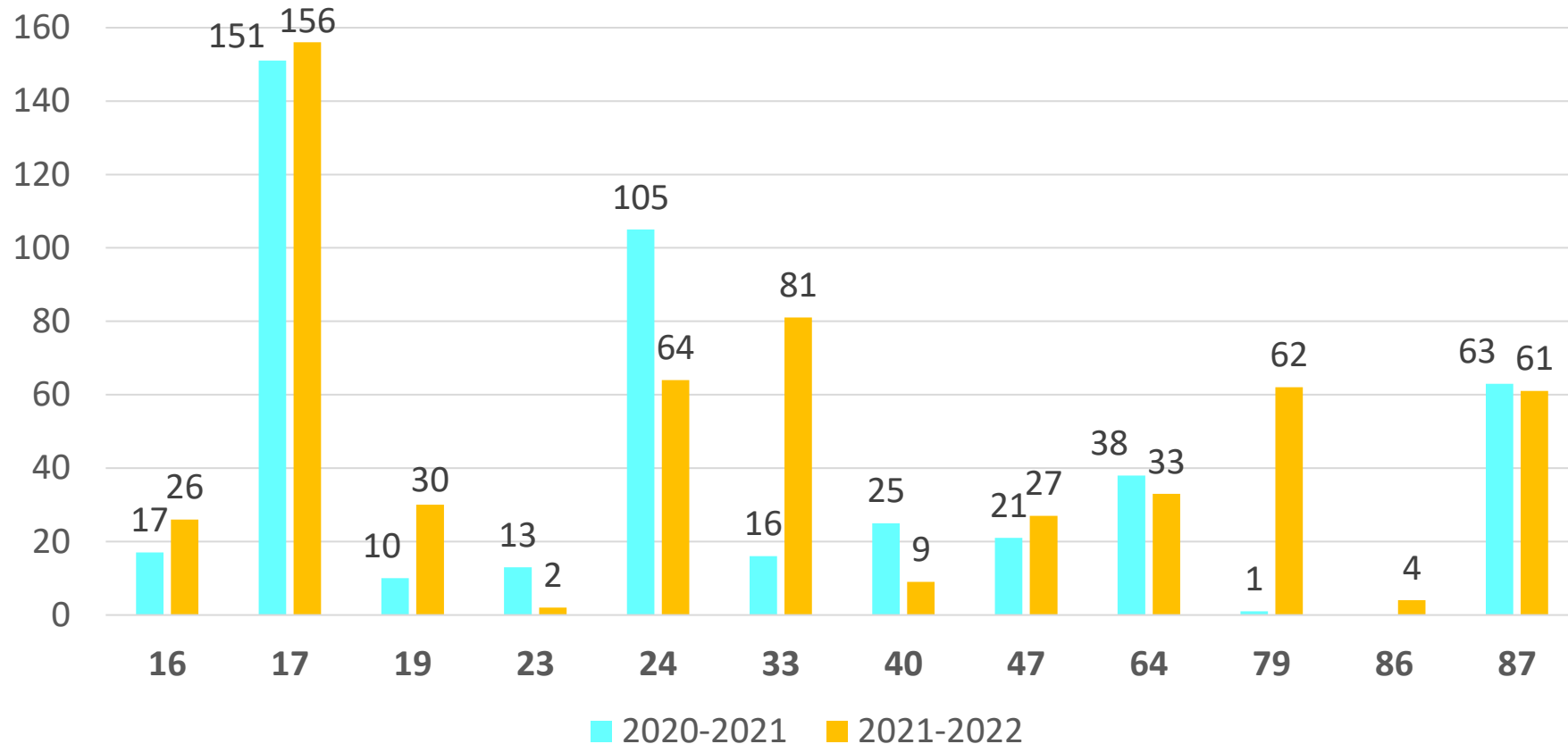
A l'origine de la demande de l'intervention de l'EMAS (en 2021-2022)



Ressources humaines

- **En 2021-2022, les 14 EMAS disposent de 25,6 salariés en ETP :**
 - en moyenne 1,8 ETP par EMAS
 - près de 17 postes de coordination (au moins 1 ETP par EMAS)
- Palette diversifiée de qualifications : éducateur, neuropsychologue/psychologue, psychomotricien, orthophoniste et ergothérapeute.
- Supervision proposée dans 4 EMAS.

Evolution du nombre de saisines



EMAS de plus en plus sollicitées : **486 saisines** en 2020-2021, **555** en 2021-2022 (venant de 400 établissements scolaires)

Une hausse de 20% mais des évolutions contrastées selon les départements et des données pas forcément comparables dans la durée

Les Principales missions des EMAS

Auprès de la communauté éducative

- Conseiller/participer à des actions de sensibilisation, pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap ;
- Apporter appui/conseil à un établissement scolaire en difficulté avec un élève en situation de handicap (avec ou sans AESH mais pas en substitution d'un AESH)
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile ;

Auprès de la MDPH

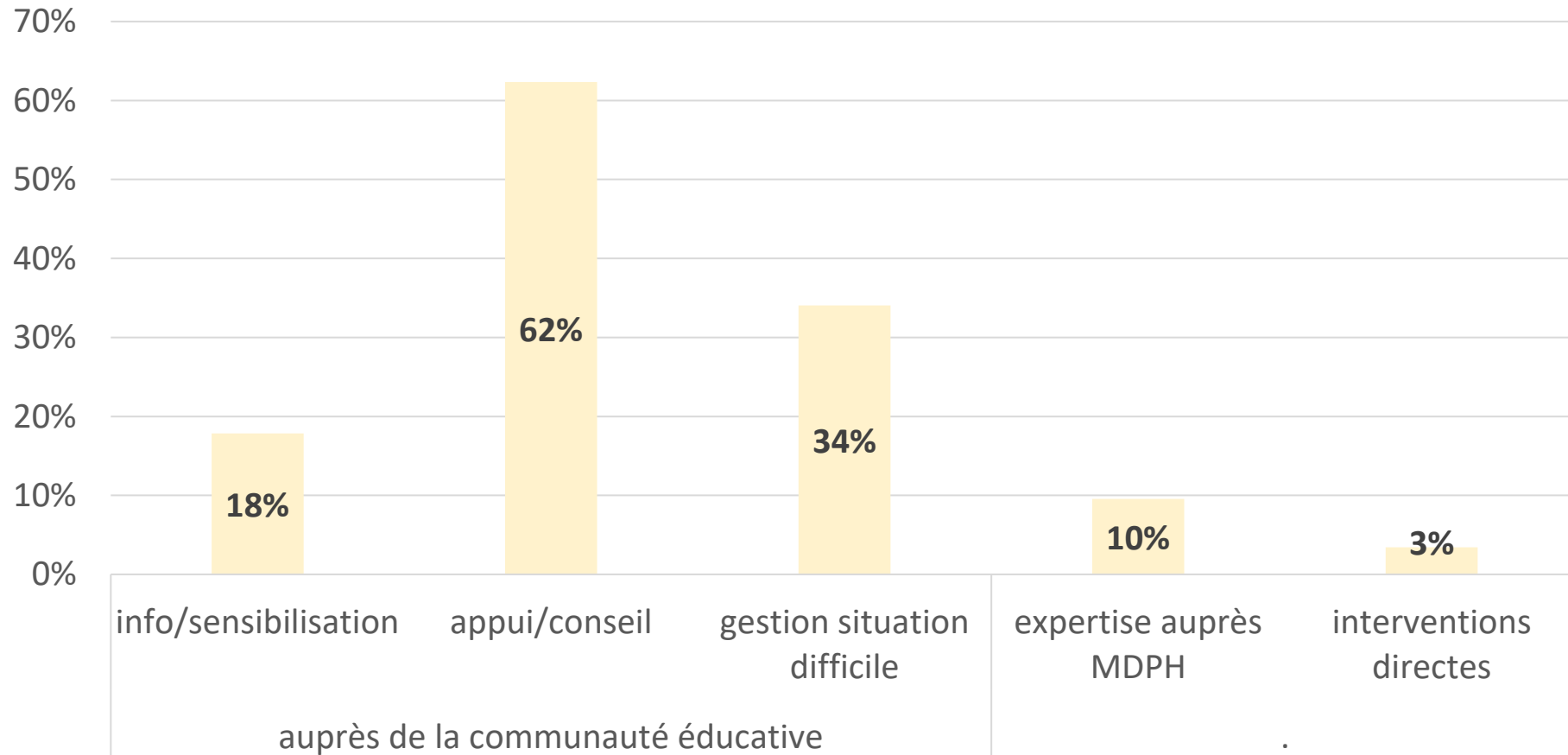
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH

Interventions directes

Exceptionnellement, les EMAS peuvent effectuer une intervention directe provisoire permettant le maintien de la scolarisation, après avoir mobilisé l'ensemble des ressources ayant la responsabilité d'intervenir directement auprès de l'élève concerné.

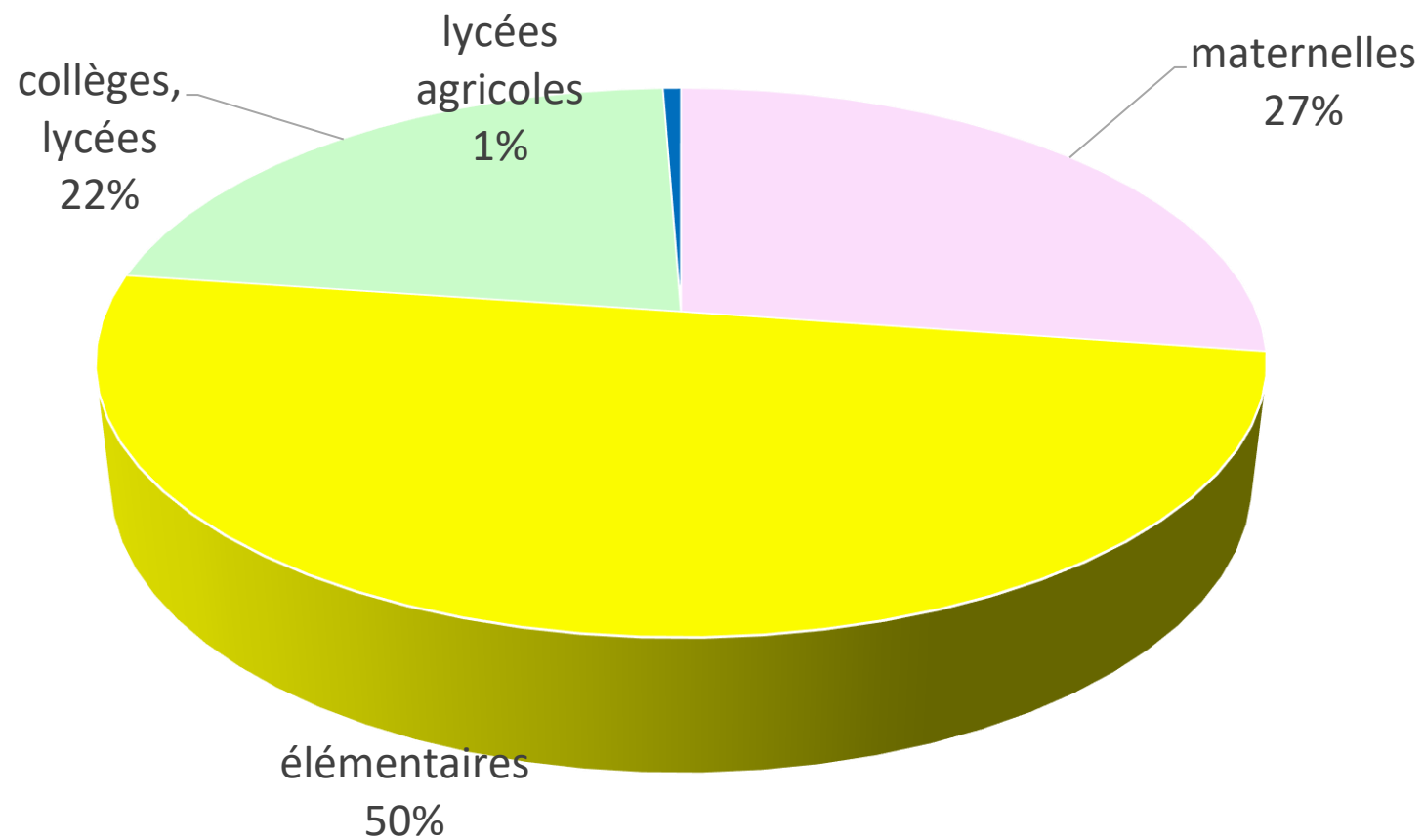
Répartition des 555 saisines en 2021-2022

- grande réactivité des EMAS : 75% des saisines font l'objet d'une réponse dans la semaine qui suit leur réception.
- Décision de ne pas intervenir pour 20 saisines sur 555 (moins de 4%).

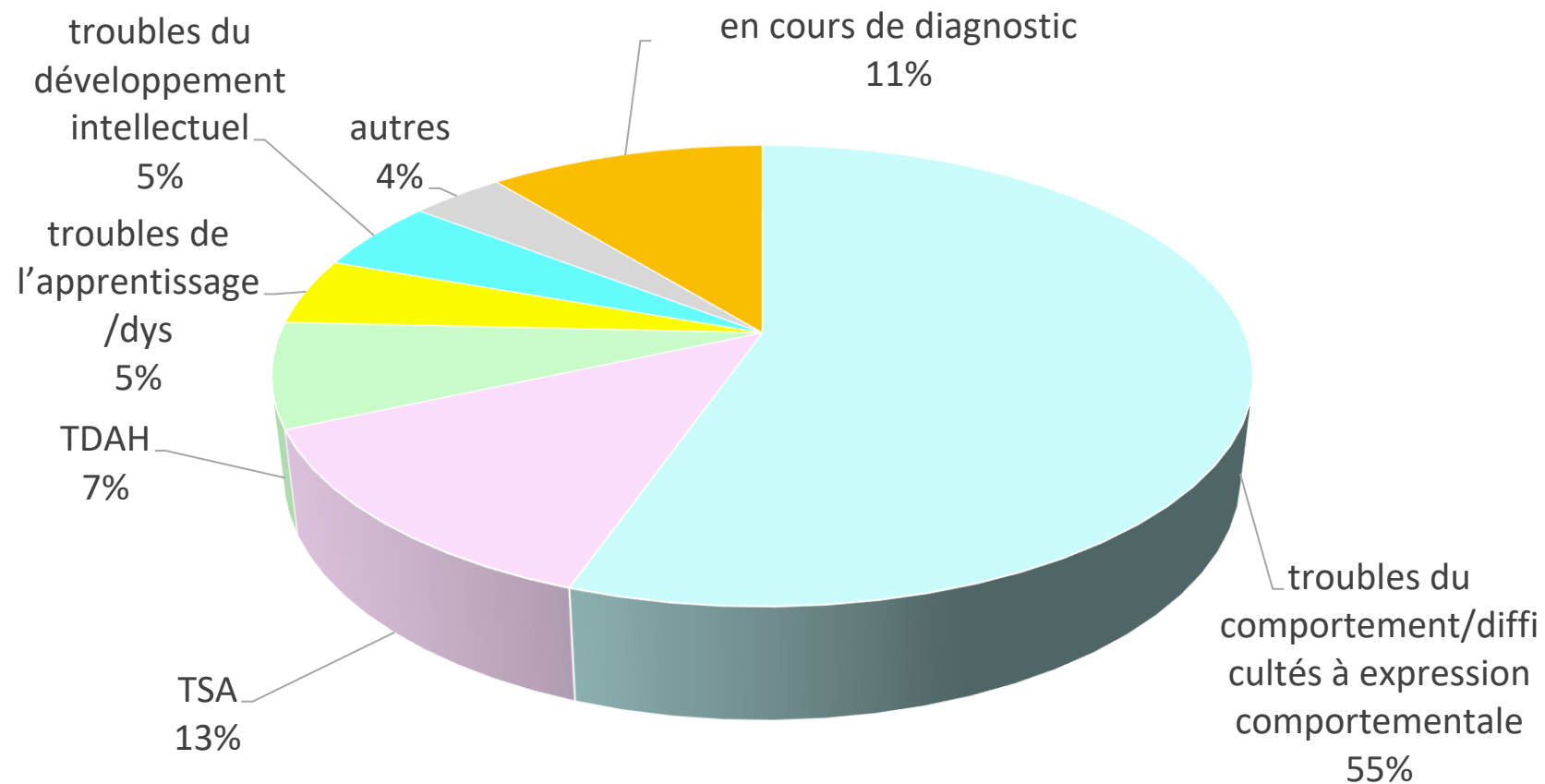


Les interventions en 2021-2022

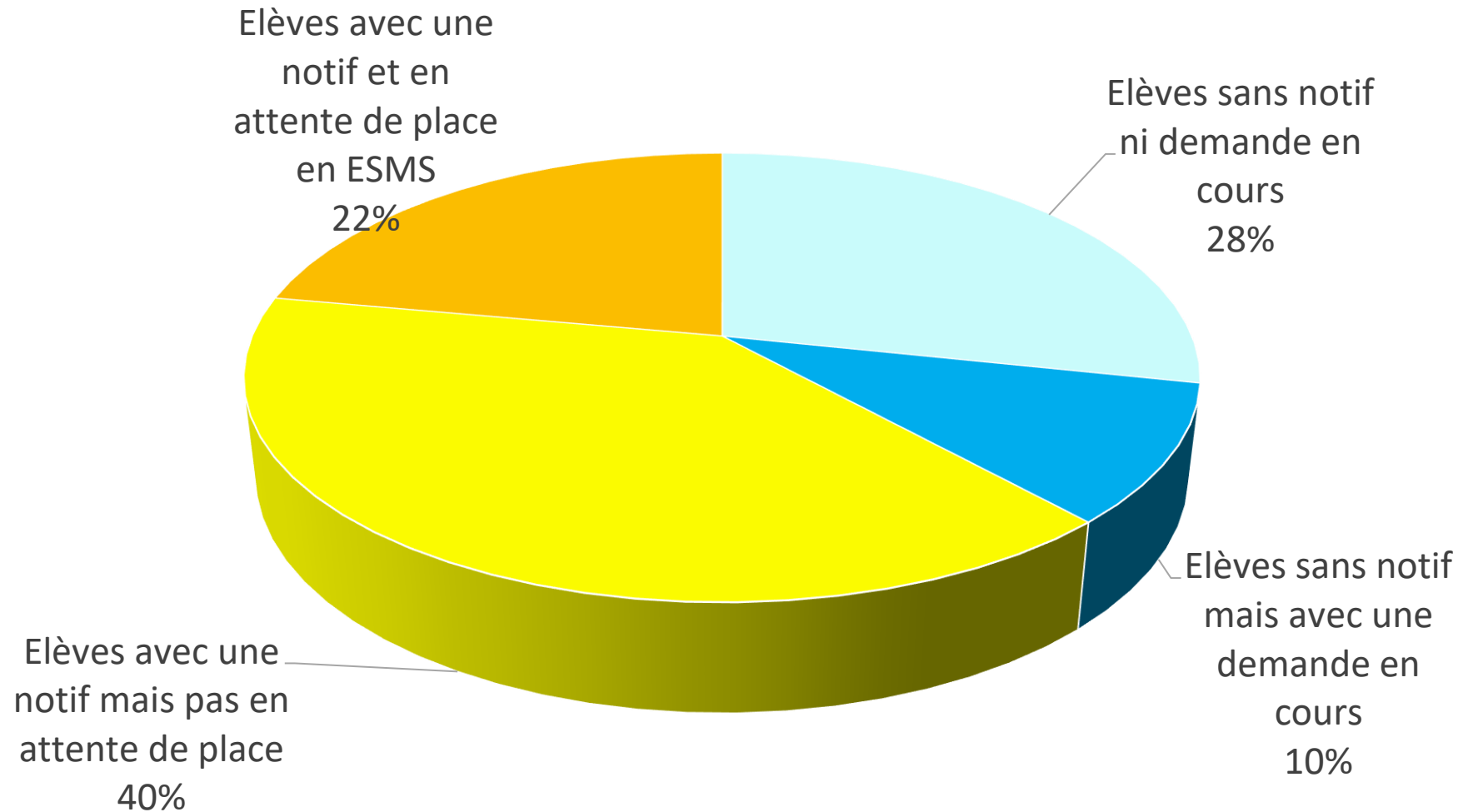
- 541 saisines ont donné lieu à des interventions



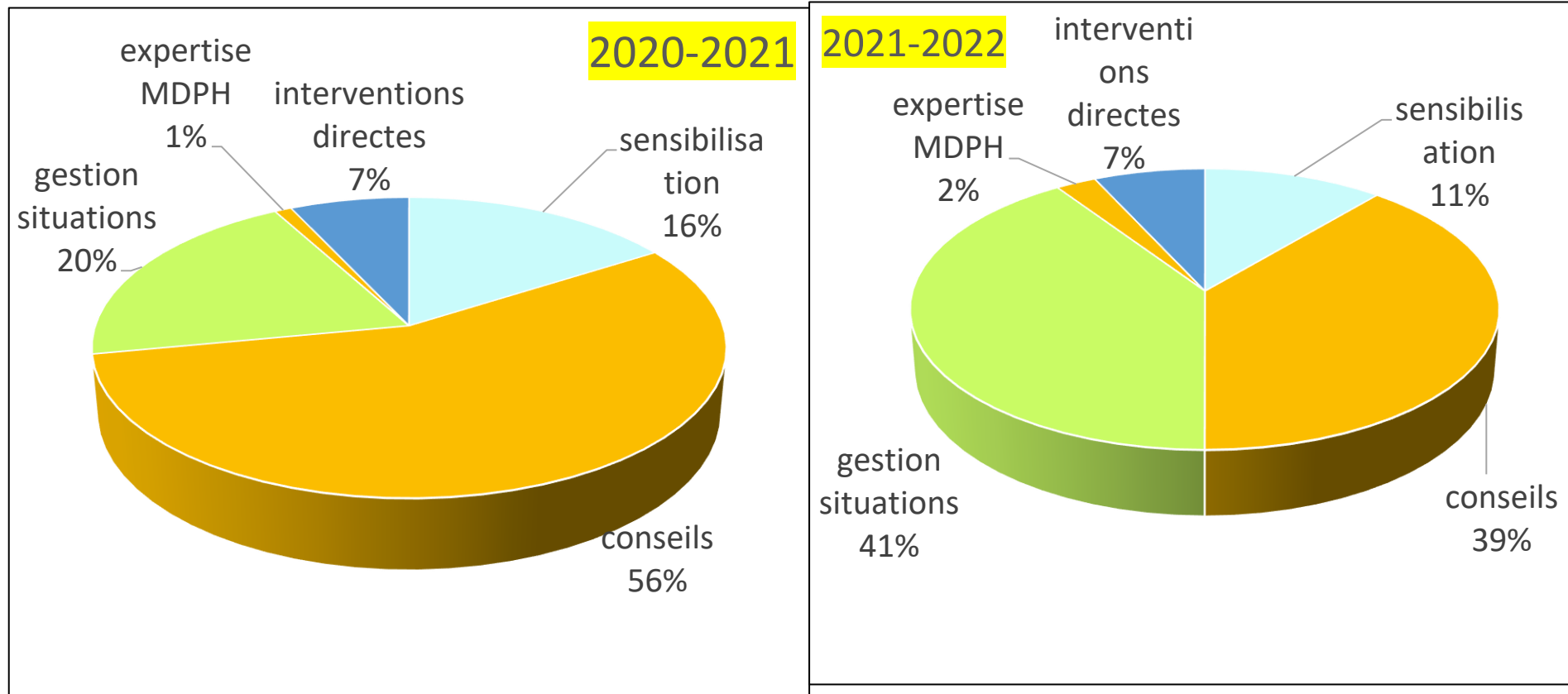
Troubles identifiés ou suspectés dans les situations individuelles (2021-2022)



Répartition des situations selon l'existence d'une notification MDPH (2021-2022)



Les interventions en 2021-2022

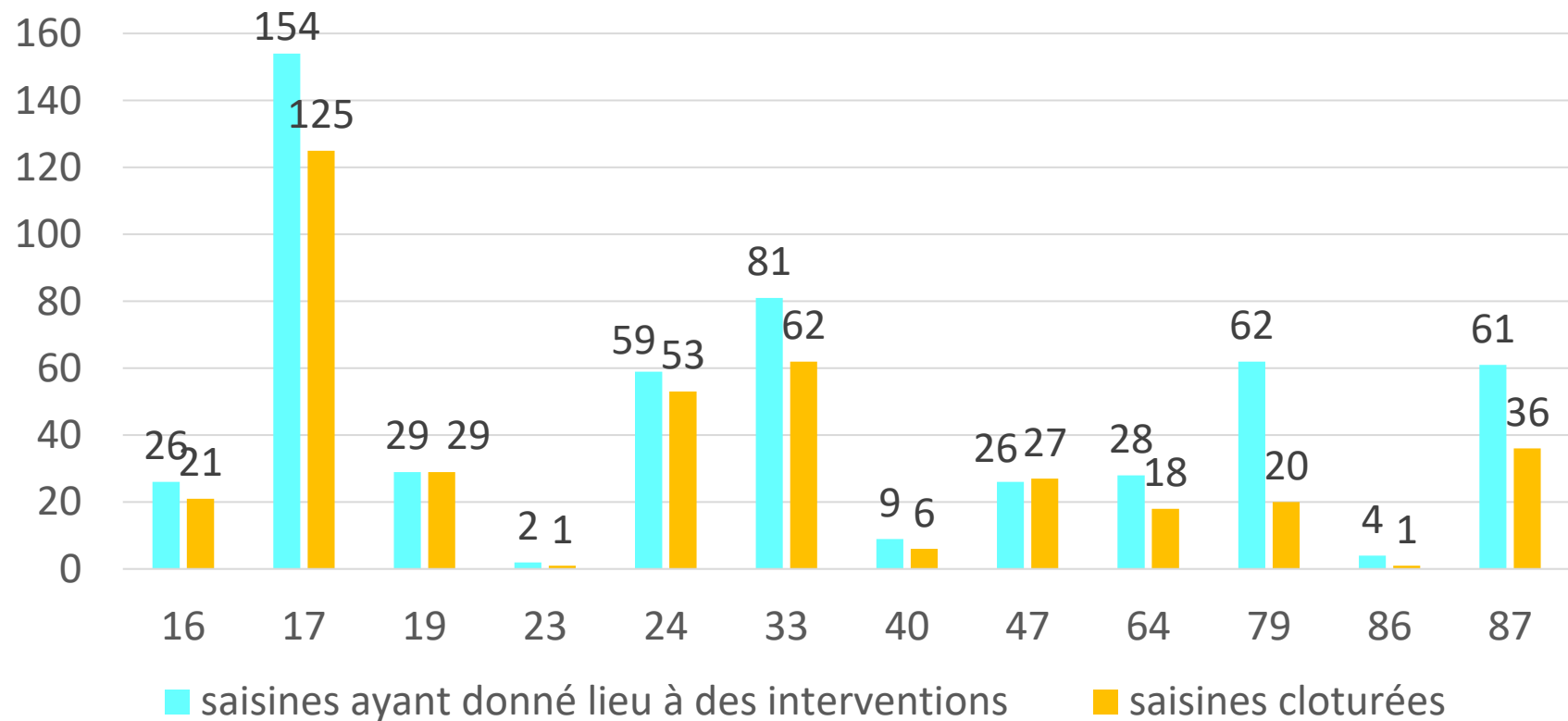


En 2020-2021, **1550 interventions**

En 2021-2022 : **1520 interventions + 2180 heures d'intervention**

Pas encore de mesure partagée de ce qu'est une intervention

Clôture des saisines en 2021-2022



Au cours de l'année scolaire 2021-2022, **399 situations** ont été clôturées par les EMAS (312 en 2020-2021) pour un total de 541 saisines ayant donné lieu à des interventions dans l'année

Plus-value et limites (selon les EMAS)

Modalités d'accès

Points forts/plus value

- Réactivité, rapidité de traitement (surtout dans les EMAS où les saisines peuvent être faites directement par tous les acteurs de la communauté éducative).

Difficultés/limites

- **Dans certaines EMAS** : lourdeur des modalités de saisines (nombre important d'acteurs). Pas de saisine directe possible par les enseignants. Restrictions selon les caractéristiques des élèves.

Mobilité /territoire à couvrir

Points forts/plus value

- Mobilité des EMAS, qui vont à la rencontre des enseignants (notamment sur des secteurs peu dotés en ressources Education nationale et médico-sociales).

Difficultés/limites

- Territoires à couvrir trop importants, **montée en charge** de l'activité (équipe à temps partiel, augmentation des demandes, pas de temps dédié aux tâches administratives ou aux fonctions supports)

Plus-value et limites (selon les EMAS)

Positionnement de l'EMAS

Points forts/plus value

- Statut de tiers extérieur, médiation entre famille et Education nationale
- Espace d'expression pour les enseignants sur les difficultés rencontrées
- Changement des regards sur le handicap, apports de nouvelles pratiques

Difficultés / limites

- Place des EMAS parfois difficile à trouver, confusion avec autres dispositifs
- Proximité de travail EMAS/EN parfois mal vécue par les enseignants
- Interventions directes parfois plus fréquentes que ce que prévoit le CdC

Coordination entre acteurs et organisation des parcours

Points forts/plus value

- Mise en lien de tous les acteurs / communauté éducative / services / famille autour l'enfant
- Coordination des infos et des actions pour le parcours scolaire et de vie

Difficultés/ limites

- Dans certains territoires, manque de moyens EN : AESH, aménagements, temps de sensibilisation
- Dans certains territoires, difficultés d'accès à certaines ressources : délais attente ESMS, soins, coût des libéraux pour les familles

Plus-value et limites (selon les EMAS)

Apports de l'EMAS : information, prévention, appui technique, fonction d'expertise

Points forts/plus value

- Information sur les ressources du territoire
- Interventions permettant de prévenir les ruptures de parcours
- Pluridisciplinarité des professionnels, apportant éléments de compréhension des situations et expertise du médico-social
- Proposition d'outils (structuration espace/temps, aide à l'attention, méthodes du médico-social...), retour sur les propositions faites pour réajustement

Difficultés/limites

- Mauvaise compréhension missions EMAS : demandes de bilans, prises en soins régulières, interventions thérapeutiques en classe, mise en place des aides (ESMS, AESH...), interventions auprès des familles etc.
- Manque d'anticipation, situations dégradées qui ont dépassé les limites de l'intervention de l'EMAS (qui n'est plus dans le préventif pour sécuriser le parcours scolaire de l'élève). Situations nécessitant des interventions par des partenaires du soin, du médico-social ou de l'ASE.

ATELIERS



14h à 16h : Ateliers Bilan partagé des EMAS

Consigne : dresser en petit groupe de 5 à 6 personnes, le bilan partagé des EMAS en complétant le schéma de l'étoile de mer par des post-it. Il s'agit d'identifier :

- Ce qu'on continue
- Ce qu'on fait plus
- Ce qu'on tente
- Ce qu'on fait moins
- Ce qu'on arrête

**LES DIAPOS SUIVANTES REPRENENT LES IDEES NOTEES SUR LES
POST-IT DE MANIÈRE THEMATISEE**

ON CONTINUE !

On continue les **rencontres, les échanges, le dialogue avec tous les acteurs** :

- Aller à la rencontre des équipes éducatives
- La continuité de partenariat avec l'Education nationale, indépendamment de l'IEN-ASH en place
- Bilans de fonctionnement annuels avec les chefs d'établissement
- Communication et acculturation
- Rencontres régulières
- Des espaces de co-construction et réflexion : EN / DDEC / Médico-social / ASE / soin
- Réunions régulières avec EN
- Se rejoindre sur une culture commune, sans oublier la spécificité de chacun
- Travailler main dans la main avec l'Education nationale et le médico-social
- Continuer à comprendre comment fonctionne l'EN (acculturation, affiliation)

On continue la **co-intervention, la co-construction** :

- Analyse de pratiques
- Co-animation, co-intervention EN/médico-social/socioculturel
- Développer la co-éducation (parents, enseignants, professionnels du médico-social)
- Solliciter les ressources internes EN avant l'intervention de l'EMAS
- Intervention de l'EMAS en binôme
- Travailler en collaboration avec l'enseignante ressource
- Equilibre temporalité / réponses apportées

On continue la **communication sur les EMAS** :

- Essayer d'arriver dans les collèges
- Créer des liens avec les collègues afin d'avoir une certaine reconnaissance
- Communication à destination des établissements
- Faire de la communication, notamment via des vidéo-témoignages de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement
- Faire de la communication avec tous les intervenants : psy EN, AS, médecin, infirmières, pédo, ASE, dispositifs ressources
- Créer des liens avec les collègues afin d'avoir une certaine reconnaissance

On continue les **sensibilisations** :

- Ateliers de sensibilisation dans le cadre de la formation continue des enseignants
- Renforcer la question des besoins des enseignants : sensibilisation adaptée
- Temps de sensibilisation basés sur les échanges de pratiques
- Les actions de sensibilisation

On continue la posture de **tiers** des EMAS :

- Etre un tiers extérieur à l'Education nationale
- Etre un espace d'écoute et de parole externe à l'institution qui fait la demande

On continue les **échanges inter-EMAS** :

- Les temps de regroupement inter-EMAS

On continue les **permanences** :

- Permanences dans les établissements scolaires

Autres thèmes évoqués :

- Travailler autour des réussites des élèves
- Etre à l'écoute de l'équipe pédagogique et de l'accompagnement à faire évoluer sa posture

ON FAIT PLUS !

On fait plus de **co-intervention, la co-construction** :

- Travailler en collaboration avec les ressources internes
- Prendre appui sur des personnes ressources à l'intérieur des établissements
- Tenter de travailler avec les pôles ressources de circonscription et les PIAL
- Se coordonner
- Travail de partenariat et de communication, notamment avec la Protection de l'enfance, la MDA et les pôles ressources
- Travail en binôme EN/EMS
- Le lien avec le RASED, pôles ressources, PIAL...
- Interventions conjointes avec les enseignants-ressources
- Lien avec les pôles ressources / RASED / enseignants référents
- Faire plus de lien avec les différents partenaires et acteurs
- Approfondir le lien enseignant/paramédicaux en créant des temps individuels et des espaces de parole
- Réfléchir et construire ensemble le comment on peut travailler ensemble
- Il faut faire plus d'intervention des EMAS en lien avec les territoires de l'Education nationale (circonscription)
- Faire plus de temps partagé avec plusieurs professionnels autour d'une situation d'un jeune
- Partager autour des situations complexes

On fait plus de **communication** sur les EMAS :

- MFR, lycées agricoles
- Permettre au second degré d'accéder à l'EMAS (enseignants, vie scolaire...)
- Travailler autour du milieu professionnel: CFA, MFR, pré-pro
- Intervention auprès de collectifs collège: préco
- Informer des missions et des rôles des EMAS

On fait plus de **rencontres, les échanges, le dialogue avec tous les acteurs** :

- Co-construire
- Bouger les lignes, faire un pas de côté
- Favoriser l'acculturation des pratiques
- Les journées d'études inter-métiers

On fait plus de **prévention** :

- Plus de prévention
- Etre réactif à la demande
- Faciliter les demandes

On accorde plus de **moyens** pour les EMAS :

- Moyens pour plus développer les EMAS
- Plus de moyens humains
- Plus de moyens ETP pour les EMAS

On fait plus d'**échanges inter-EMAS** :

- Partage d'expériences EMAS interdépartemental
- Plus d'échanges de pratiques entre EMAS

On fait plus de **sensibilisations** :

- Plus de sensibilisations
- Créer et valoriser des temps consacrés par les équipes aux sensibilisations

Autres thèmes évoqués :

- Transmettre un retour écrit de nos observations et préconisations aux enseignants
- Travailler sur la question du relais (outils)
- Permettre aux EMAS d'inventer, de créer en fonction de leur territoire
- Pouvoir proposer du soin

ON TENTE !

On tente les **rencontres, les échanges, le dialogue avec tous les acteurs** :

- Ouvrir les portes des ESMS
- Créer des mises à disposition pérennes d'éducateurs spécialisés dans les écoles et les collèges
- Faire remonter les besoins d'aménagement vers l'institution (l'école)
- Dispositifs intégrés
- Participer aux cellules de veille dans les collèges
- Des éducateurs spécialisés dans les RASED
- Des enseignants spécialisés dans les EMAS
- Créer les conditions de la co-construction (temporalité, réduire les asymétries)
- Réunions avec les acteurs, les partenaires systématiquement
- Développer des instances de réflexion: GAP
- Sécuriser la place de toutes et toutes
- Trouver des temps d'échanges

On tente la **co-intervention, la co-construction** :

- Travail avec les familles
- Travail avec les enseignants
- Plus de liens avec le sanitaire
- Participer aux conseils de classe
- Un travail de partenariat de proximité avec les différentes institutions qui interviennent dans la vie de l'enfant
- Tenter d'ouvrir le partenariat avec les AS/CPE/infirmières etc. des collèges
- Réunir le maximum de professionnels concernés par la situation

On tente des **interventions directes** :

- Les bilans (pour faciliter l'orientation, l'accompagnement)
- Faciliter les interventions directes ? Mais attention à la place de chacun
- Accompagner la mise en place des préconisations
- Tenter une approche plus directe (intervention) pour répondre de manière plus personnalisée
- Activer une intervention SESSAD quand l'EMAS n'est pas suffisante

On tente en matière de **procédure de saisine** :

- Créer un "copil" EMAS avec les différents acteurs pour mesurer les niveaux d'alerte et un "process" de prévention
- Harmonisation des conditions de saisine entre départements
- Prévention
- Identifier les situations les plus à risque pour intervenir plus tôt (assouplir la procédure de saisine dans ce cadre)

On tente en matière de **sensibilisation** :

- Revoir les contenus de formation initiales et continue (médico-social, EN, animation)
- Participer aux formations des enseignants

On tente en matière d'**accompagnement des transitions** :

- Passerelle Grande section / CP, CM2/6e
- Etre présent aux étapes de transition (CM2/6e, 3e/lycée...)

On tente en matière de **communication sur les EMAS** :

- Une approche différente auprès des établissements du second degré

Autres thèmes évoqués :

- Aménagements
- Un AS dans l'équipe
- Proposer un accompagnement sur des situations proches de l'exclusion
- Territorialité : maternelles, élémentaire, second degré
- Créer des services ou équipes en lien avec la problématique des jeunes repérés

ON FAIT MOINS !

On fait moins en matière de **saisine et de temporalité dans la réponse** :

- Arriver en dernier recours
- Faire le "pompiers"
- Moins de procédures avant la réponse à la 1ère demande
- Ne solliciter les EMAS que pour les garçons (comment mieux identifier les filles à risque)
- Se rendre disponible, apprendre à différer
- Arrêter de dire oui systématiquement aux demandes de formation par exemple

On fait moins en matière de **rencontres, les échanges, le dialogue avec tous les acteurs** :

- Promouvoir le tout inclusif, à tout prix
- EMAS comme "LA solution" à l'école inclusive
- Des propositions qui pourraient se faire en interne
- Ne pas se disperser, bien délimiter l'intervention de l'EMAS, différence appui/accompagnement SESSAD

On fait moins en matière de **co-intervention, co-construction**:

- Être à toutes les places

On fait moins en matière de **permanences** :

- Moins faire de permanence en salle des profs

On fait moins en matière de **sensibilisation** :

- Une sensibilisation / formation à seule destination des AESH, sans associer les enseignants sur certains temps

Autres thèmes évoqués :

- Moins de kilomètres

ON ARRÊTE !

On fait moins en matière de **saisine et de temporalité dans la réponse** :

- Multiplier les saisines et les strates dans la demande première
- Rupture de parcours
- Multiplier les entrées (démarches administratives, procédures...)
- Les saisines trop tardives
- Les pompiers de service, les urgences
- Les délais trop longs
- Intervenir trop rapidement

On arrête en matière de **co-intervention, co-construction**:

- Créer des dépendances à l'expertise
- La position d'expert
- Être dans des propositions de sachants (horizontalité des expertises)
- Restitutions écrites de préconisations sans l'accompagnement d'un temps collectif

On arrête en matière de **rencontres, les échanges, le dialogue avec tous les acteurs** :

- Les acronymes
- L'entre-soi

On arrête en matière de **permanences** :

- Permanences non investies par certains établissements (modifier le système des permanences)

Autres thèmes évoqués :

- Les spécialisations des EMAS
- Faire évoluer la situation par un passage en force
- Laisser trop de traces écrites
- Le forcing quand l'adéquation n'est pas possible
- Observation sur un seul temps scolaire
- Il faut arrêter de se focaliser sur les collègues et peut-être s'ouvrir au 1er degré

Ce qu'il faut arrêter...

laisser trop de temps morts.

l'attente trop longue.

il faut éviter de se focaliser sur les collègues et peut être s'ouvrir au 1^{er} degré.

le focus quand l'anticipation n'est pas possible.

Des personnes qui peuvent se faire entendre et à travers la place.

ne pas se disperser (lien, délimitation, l'intervention de l'enseignant, différence à l'appui (2020/21)).

éviter de créer une rupture trop importante - mais cela dépend de la situation.

Ce qu'il faut continuer...

Continuer de développer l'accompagnement d'élèves (à la fois individuellement et collectivement).

Continuer les actions de sensibilisation.

- Intervention de PETA's en binôme.

le repêchage des élèves comme pour valider la spécificité de chacun.

Travailler moins dans le main avec l'EN et le P.S.

Établir des liens avec les intervenants et l'intervention de l'EN.

il faut continuer à créer des liens avec les collègues afin d'aider avec certains besoins.

Choisir d'être de l'équipe pédagogique et de l'accompagnement à l'élève et au parent.

Ce qu'il faut moins faire...

éviter de créer une rupture trop importante - mais cela dépend de la situation.

il faut moins faire de permanence en salle des profs.

Créer des réseaux ou équipe en lien avec le problème des jeunes en difficulté.

Être présent avec des étapes de transition en 1^{er} et 3^o degré.

Ce qu'il faut faire plus...

trouver des temps communs d'échanges.

lien avec les parents RASED / médiateurs référents.

Faire plus de liens avec les différents partenaires et acteurs.

Approfondir le lien enseignant / parent -> créer des temps individuels / espace de parole.

Séparation au sein de classes, débats, quiz.

il faut faire plus d'intervention des ETMS en lien avec les besoins (circos) de l'EN.

Faire plus de temps partagés avec plusieurs profs autour d'une situation d'un élève.

informer des missions et des rôles des EMAS.

faciliter les demandes.

Assurer le maximum de besoins, conseils, conseils sur la situation.

Tenter une approche plus directe (intervention) pour répondre de manière plus personnelle.

Action ou intervention SESPAD quand l'EN n'est plus suffisant.

Ce qu'il faut tenter...

Ce qu'il faut arrêter...

Les Pécariers

L'auto-évaluation

Faire l'histoire de la situation
Passage en force

la position d'expert

être dans des positions de sochant
[Hémiclérité des experts]

à éviter
de vouloir tout faire

des pompiers de Service "Urgence"

Ce qu'il faut moins faire...

Être responsable
Apprendre à déléguer

Promouvoir le tout
L'élève (à la place de l'enseignant)

Embarco comme solution à Pécole individuelle.

Ce qu'il faut continuer...

Co-évaluation
Co-intervention
EN / Médico-social

Développer la co-éducation (parents, enseignants, professionnels)

Des espaces de co-construction et de réflexion
- EN / MÉCO
- Médico-social
- ASE
- Soins
+ Javis
- communiquer avec les intervenants:
- parents
- AS
- école
- la famille
- réseau
- ASL

Temps de concertation
bien au lieu de l'échange de paroles

préconisations + accompagnement

Travailler autour des réussites des élèves

Co-évaluation
réviser la posture des lieux de concertation

Écoute et de parole externe à l'institution qui fait la demande

Ce qu'il faut faire plus...

Favoriser l'autonomie
+ la question

Permettre au 2nd degré d'accéder à l'Embarco (enseignement)
+ Javis (stage)
Vie autour du milieu prof:
- CAF - pépo
- PIRL

Revoir les contenus des formations des enseignants

Participer aux formations des enseignants intéressés

Accompagner la mise en place des préconisations

transitivité:
→ médiane
L'élève médiateur
L'élève élève collégial

à éviter
→ réunions avec acteurs, problèmes systémiques
→ proposer un accord sur des tâches précises de l'élève.

à éviter
Développer des outils réflexifs: CASP

créer les conditions de la co-construction
- Temporalité
- réduire les asymétries

Tenir plus de lien avec le sanitaire

participer aux conseils de classe

"Séminaire de place tous et tout"

Un travail de proximité de proximité avec les différentes institutions
l'accompagnement de la vie de l'élève

Travailler sur la question du suivi (outil)

Permettre aux Embarco d'inventer de créer en fonction de leur territoire

pouvoir proposer du soin

créer et valoriser temps consacré aux équipes aux établissements

être réactif à la demande

Ce qu'il faut tenter

Ce qu'il faut arrêter...

Multiplier le casiers
(démarche administrative,
procédure...)

Ce qu'il faut continuer...

Bilans de
fonctionnement
annuel avec
les différents
services.

Equilibre
temporité / réponses
opportunes

Ateliers de sensibilisation
dans le cadre de la
formation des
enseignants de...

Communication
et acculturation
Rencontres régulières

Ce qu'il faut
moins faire...

Ce qu'il faut faire plus...

Plus de moyens
ETP pour les
ENA

Des éducateurs
spécialisés
dans la RASED

Intervention corporelle
avec l'apport de
ressources /

Faciliter les
interactions
directes ?
mais place de chacun ?

Des enseignants
spécialisés
dans les ENAS

Ce qu'il faut tenter...

Les Bilans
(faciliter l'auto-évaluation
accueillante)

① Ce qu'il faut arrêter...

① de créer des dépendances à l'expertise.

Ce qu'il faut moins faire...

2 "la boupe"

② Travaux faits
Travaux de procédures about
la réponse à la fois
demande

Ce qu'il faut continuer...

5 Permanences

5 - Aller à la rencontre des équipes éducatives
- être un bon exemple à l'EN

- d'essayer d'arriver dans les collèges.
- les temps de rapprochement inter-ETMS

⑤ Coordonner l'axe de la com - Université / Equi / ESCO

③ Communication & négociation de solutions

③ d'analyser des pratiques.

Ce qu'il faut faire plus...

③ Moyen pour plus voir les ETMS

4 Travailler en collaboration avec les assurances sociales

- des sensibilisations
- des animations ④

Moyens humains 4

④ Faire +
→ rendre app. aux personnes ressources à l'intérieur des ETMS

④ partager autour des situations les plus complexes.

- ouvrir les portes ③ des établissements médico-sociaux.

③ Travaux avec les familles + gratuits plus réguliers et Φ au dernier recours

③ Créer des mises à disposition pérennes d'educ Spé dans les écoles / Collège.

3 Créer un "comit" entre avec les + acteurs pour passer les niveaux d'alerte et un "process" de prévention.

③ Harmonisation de conditions de travail entre départ. - m. n. s.

Ce qu'il faut tenter... 3

Tout ça
③ -> Prévenir ?
-> Faire remonter les besoins des collègues de commissions école

Ce qu'il faut arrêter...

Arrêter le dialogue
avec les Etats de
la région

Arrêter
~~le dialogue~~
- Règles de Paris

Ce qu'il faut moins faire...

Ce qu'il faut moins
faire
- Libération

Arrêter l'activité
fonction à côté
de l'activité des AEM
dans certains domaines
ou certains temps

- Ne solliciter à
EMAS que pour la
gestion (Comité
de suivi & de suivi)

Arrêter
- Antagonisme
- Disponibilité Légis

Arrêter
- Transparence
- Sécurité
- Disponibilité
- AS de 1000
- Casp
- Disponibilité des cellules
de 1000

Ce qu'il faut tenter...

- Identifier les ateliers
les plus à risque pour
l'ensemble plus tôt
(Assemblée de proximité de
niveau dans le cadre)

Arrêter la diffusion
auprès des utilisateurs
du second degré

Ce qu'il faut continuer...

Continuer à
travailler en
collaboration
avec l'assemblée
conjointe

- La continuité
du partenariat avec
l'EMAS, indépendamment
de l'EMAS de plus

Continuer de travailler
avec les pôles
associés de circonscription
PIAL

Continuer
- IFM - 1000
- 1000
- 1000 d'op
- 1000 d'op

Faire plus d'échanges
de pratiques
entre EMAS

Faire Plus: - Se
Coordonner
- Co construire
- Partager les bons
pratiques
- Disponibilité

Ce qu'il faut faire plus...

Ce qu'il faut faire plus
- Travail de proximité
et de communication
notamment avec
- Partenaires de l'infrastructure
- PIA
- PIA

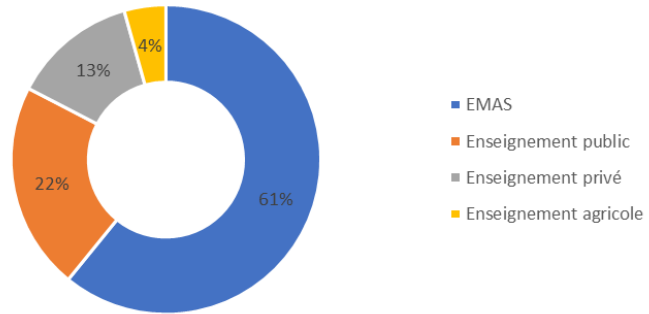
Se rapprocher de
EMAS/EMAS, de la
HARS, de la
REAL, ...

- Transmettre un
retour d'expérience
de nos observations et
nos enseignements

Vos retours sur le séminaire

Un questionnaire en ligne a été proposé aux participants suite au séminaire, pour recueillir leurs retours.

Part des répondants selon le type de participant



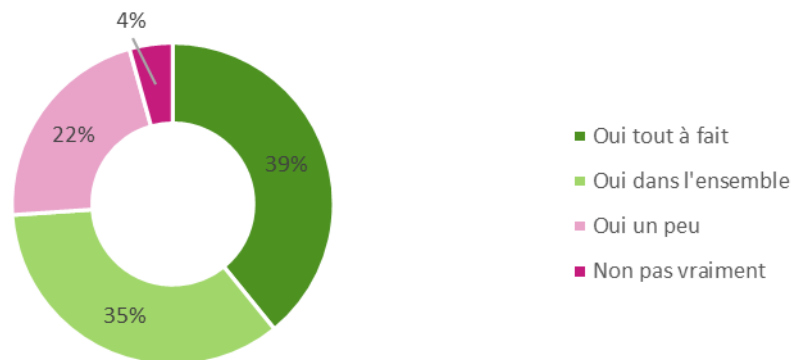
66 %

Taux de retour
23 répondants sur 35 participants*

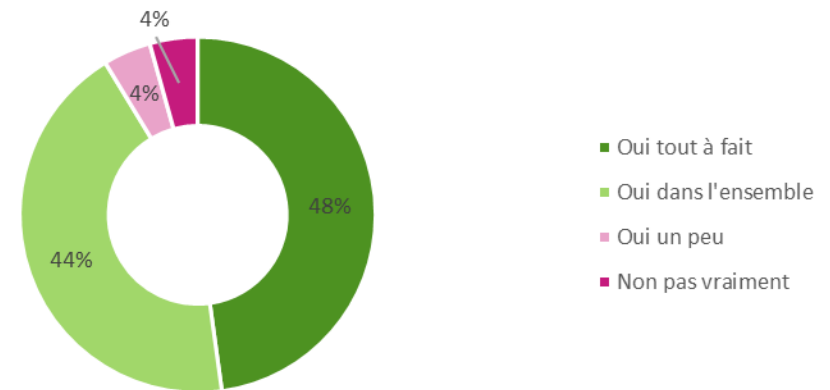
Globalement, ce séminaire vous a-t-il intéressé ?



Le premier objectif du séminaire était de favoriser l'interconnaissance entre les participants. Estimez-vous cet objectif atteint ?



Le second objectif du séminaire était de dresser un bilan partagé des EMAS. Estimez-vous cet objectif atteint ?

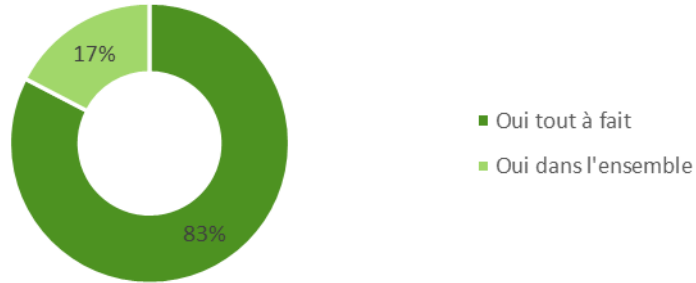


* Les 2 représentants de l'ARS n'étaient pas concernés par le questionnaire

Vos retours sur le séminaire

Un questionnaire en ligne a été proposé aux participants suite au séminaire, pour recueillir leurs retours.

Le contenu de la matinée vous a-t-il intéressé ?

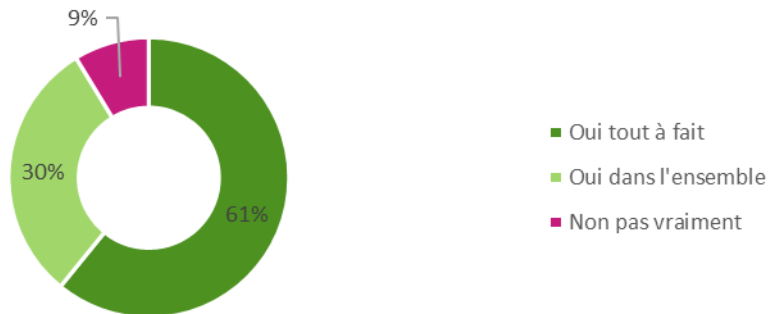


Vos remarques :

Les + : l'organisation, richesse du contenu, la réunion d'autant de collaborateurs en même temps, les échanges, la structuration et l'équilibre du contenu, le lieu

Les - : les interventions en visio ne facilitent pas les échanges, pas assez de temps consacré à la présentation de chaque EMAS pour mettre en lumière les différences de fonctionnement, un bilan un peu plus quantitatif de l'activité des EMAS.

Le contenu des ateliers de l'après-midi vous a-t-il intéressé ?



Vos remarques :

Les + : échanges intéressants, riches, les partages en petits groupes

Les - : pas assez de temps d'échange, pas de restitution en plénière, il a manqué des échanges sur les réalités de terrain, les différences dans les modalités d'intervention selon les EMAS, avec des échanges + axés entre professionnels d'EMAS

Vos retours sur le séminaire

Un questionnaire en ligne a été proposé aux participants suite au séminaire, pour recueillir leurs retours.

Seriez-vous intéressé pour participer à une autre journée de ce type, rassemblant différents acteurs autour des thèmes de l'école inclusive ?



Les autres partenaires avec lesquels vous auriez aimé échanger :

- ASE
- Psychologues DDEC et Education nationale, médecins, AS, infirmiers scolaires
- Pédopsychiatrie
- PJJ
- Plus de professionnels d'EMAS